



Investisseur Averti

Le plus ambitieux projet dans la finance de marché
Société de CIF indépendante et (très) différente visant à dynamiser un marché biberonné à la rétrocession

Document confidentiel
25Q1

Investisseur Averti

Dynamiter un marché biberonné à la rétrocession



DÉCRYPTAGE

Bruxelles fait marche arrière sur les rétrocessions

La Commission européenne ne devrait pas proposer d'interdiction systématique de ces frais versés aux distributeurs de produits d'épargne. Les fonds cotés (ETF) resteront pénalisés.

Ajouter à mes articles Commenter Partager Audit Epargne



A l'occasion d'un discours fin avril à Stockholm, la commissaire européenne aux Services financiers, Mairead McGuinness, s'était déjà montrée claire sur le sujet. (Shutterstock)

Par **Caroline Mignon**
Publié le 16 mai 2023 à 08:12

Stéphanie Yon-Courtin : «Une interdiction, même partielle, des rétrocessions, enverrait le mauvais signal à l'industrie financière»

Exclusif - L'eurodéputée rapporteure principale du Parlement européen sur la stratégie «investissement de détail» de l'UE, dévoile ses propositions à L'Agefi.

Publié le 4 octobre 2023 à 09:24 - Maj 5 octobre 2023 à 16:09



RIS : le maintien des commissions voté par le Parlement européen

Pour lire l'intégralité de cet article, [abonnez-vous à L'Argus de l'assurance - édition Abonné](#)

La retail investment strategy (RIS) a été adoptée hier par le Parlement européen en commission. La version du texte retenue maintient le commissionnement comme mode de rémunération des intermédiaires.

Réservé aux abonnés

LA RÉDACTION

21 mars 2024 | 11h45



Investisseur Averti

Dynamiter un marché biberonné à la rétrocession



L'Europe folle L'ECON et l'appauvrissement des épargnants français

LM Invest France – 11 avril 2024

Aucun des huit membres français de la commission des affaires économiques et monétaires, l'ECON, n'a travaillé ni même étudié de près ou de loin dans la finance. Peu d'ailleurs ont réellement travaillé dans le secteur privé. C'est pourtant cette commission qui propose au Parlement européen des lois qui concernent directement le fonctionnement de notre système financier. A la clé, des décisions iniques.

ECON – Députés représentant la France

Liste modifiée à la suite des élections européennes de juin 2024

	Pas Parti extrême	Travail Finance	Travail Privé
Aurore LALUCQ	✓	✗	✗
Claire FITA	✓	✗	✗
Gilles BOYER	✓	✗	✗
Guillaume PELTIER	✓	✗	✓
Pierre PIMPIE	✗	✗	✗
Marie TOUSSAINT	✗	✗	✗
Stéphanie YON-COURTIN	✓	✗	✓
Manon AUBRY <u>suppl.</u>	✗	✗	✗
Pascal CANFIN <u>suppl.</u>	✓	✗	✗
Christophe GOMART <u>suppl.</u>	✓	✗	✗

Source <https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/econ/home/members>

Fonctionnement de l'UE

- 24 commissions permanentes pour préparer les travaux du Parlement
- Commission dite « ECON »
- 61 membres, 55 suppléants : 116
- 6 Français et 2 suppléants
- 8 membres français sur 116 au total
- Représente 7% du contingent
- Parmi ces 8 Français, 4 ont travaillé dans le privé
 - Dirigé le groupe Biocoop pendant 15 ans
 - Membre du RN depuis 1974, commerçante
 - Avocate au barreau de Paris
 - Diététicienne-nutritionniste à Pau.
- Enfin, strictement aucun des huit membres français de l'ECON n'a travaillé ni même étudié de près ou de loin dans la finance. C'est un vrai problème.

La réponse des associations de CGP

Interview Benoist Lombard Directeur Général Adjoint du groupe Crystal et Président Maison Laplace. De 2013 à 2019, président de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP) et président depuis 2019 l'UCGP (Union des Conseils en Gestion de Patrimoine).

Sur le montant des frais

« - Je vais vous dire ce que ça coûte, les rétrocessions sur des produits d'investissement financiers en moyenne sont de 0,32. Alors 0,32 sur un encours moyen par client de 150.000€, ça coûte le prix d'un abonnement à la fibre par mois. Est-ce que pour ce prix-là il faut se priver d'un conseil qualitatif ? Les CIF sont multi-diplômés, ils ont tous des bac+5, ils sont agréés. Tout fonctionne bien, personne ne se plaint ! »

Sur le processus de décision

« - Puis après on va discuter, à nous de travailler avec les parlementaires européens, à nous de convaincre les parlementaires européens, à nous de convaincre les parlementaires français, et je remercie les membres de la commission ECON français du parlement européen, qui sont tous derrière nous. »

Mars 2023, source Youtube à l'adresse

<https://www.youtube.com/watch?v=8yLf4wvXXxU>

- 1. Proposition** *Devenir actionnaire d'une société de Conseil en Investissements Financiers (CIF) indépendante*
- 2. Constat** *L'industrie de la gestion pour comptes de tiers en France est biberonnée à la rétrocession*
- 3. Solution** *Bypasser la gestion en faisant conseiller son épargne directement sur les marchés*
- 4. Investissements** *Les plus grandes sociétés françaises dans un véhicule robuste*

1. Proposition

Devenir actionnaire d'une société de Conseil en Investissements Financiers (CIF) indépendante

Investisseur Averti

Proposition (1/2) – Trois principes



1. Devenir actionnaire de la SAS Investisseur Averti, société Conseil en Investissements Financiers (CIF) en échange d'être un Client « *early adopter* ».
2. Par tranche d'investissement de 1M€ dans le SPV Recevoir 1% du capital de la SAS, à hauteur de 49M€.
3. Développer Investisseur Averti afin de rentabiliser l'investissement en capital sur la base de cette présentation



- *A partir de ~135M€ d'actifs conseillés par Investisseur Averti, le coût de faire conseiller son épargne devient inférieur aux dividendes perçus*

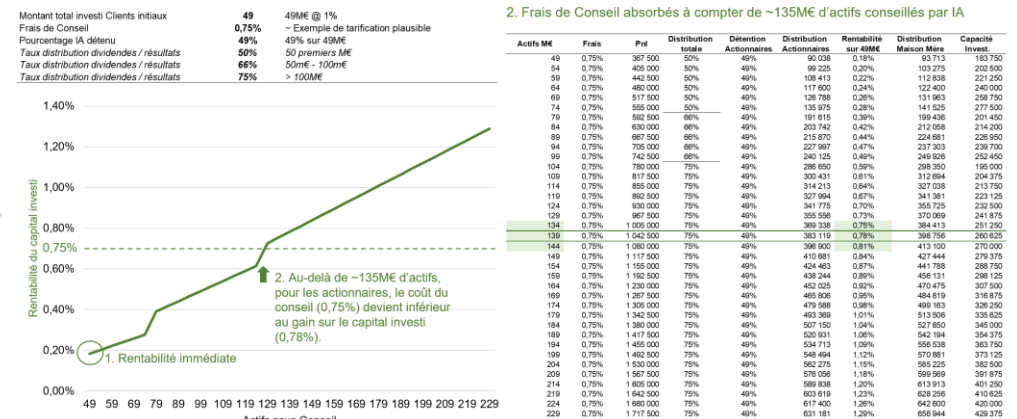
Investisseur Averti

Proposition (2/2) – Distinction des deux volets



Selected Screening Criteria		Matches	Equity						
Security Universe		1675800							
51 Trading Status: Active		539836	Dividend Yield 8.96						
52 Indices: Societe Des Bourses Francaises 120 Index		121	Price to Earnings Ratio (P/E) 8.19						
53 Dividend Indicated Yield - Net > 4		35	Price to Cash Flow Ratio (P/CF) 4.93						
54 Sales 5Yr CAGR (BLOOMBERG L.P.) > 5		15	Price to Book Ratio (P/B) 0.74						
Instrument	Value	Ticker	Short Name	Divd Ind Yld	Sales 5Yr CAGR (BL)	Market Cap	Prices:D-1	P/E	Total Return YTD
BOUYGUES SA	8.83	110ALD	FP ALD SA	17.61%	9.37	4.92B	6.02	2.68	-6.59
AMUNDI SA	8.02	1102SOLB	BB SOLVAY SA-A	17.46%	6.86	2.50B	23.65	2.28	-9.25
MICHELIN (CGDE)	8.00	1103NXT	FP NEXITY	16.57%	5.40	847.00M	15.09	5.89	-10.45
SOLVAY SA	7.73	1104COFA	FP COFACE SA	12.16%	6.52	1.88B	12.50	7.56	5.57
RUBIS	7.54	1105CLARI	FP CLARIANE SE	11.11%	9.02	240.36M	7.25	9.35	-6.41
CARMILA	7.50	1106ENGI	FP ENGIE	9.52%	10.40	35.02B	14.71	-	-7.59
NEXITY	6.91	1107RUBI	FP RUBIS	9.33%	12.75	2.38B	23.06	9.00	2.49
SANOFI	6.86	1108CARM	FP CARMILA	7.14%	8.96	2.33B	16.38	24.20	5.13
ENGIE	6.73	1109APAM	NA APERAM	6.94%	8.96	2.25B	28.82	15.70	-12.35
ALD SA	6.69	1110AMUN	FP AMUNDI SA	6.69%	8.56	12.54B	61.30	10.96	-0.49
APERAM	6.60	1111EN	FP BOUYGUES SA	5.33%	9.12	12.90B	33.75	11.53	-1.08
COFACE SA	6.54	1112RXL	FP REXEL SA	5.03%	7.81	7.18B	23.88	8.10	-3.59
REXEL SA	6.25	1113TTE	FP TOTALENERGIES SE	5.00%	7.28	142.85B	59.22	8.06	-2.72
TOTALENERGIES SE	5.81	1114SAN	FP SANOFI	4.30%	5.69	110.54B	87.40	20.27	-2.63
		1115ML	FP MICHELIN	4.09%	5.99	21.86B	30.57	9.18	-5.82

Donne droit à



- ✓ Mettre fin à une évidente situation de conflit d'intérêt
- ✓ Réduire les frais supportés par le Client
- ✓ Redonner du sens à l'investissement

2. Constat

L'industrie de la gestion pour comptes de tiers en France est biberonnée à la rétrocession

Constat

L'industrie de la gestion en France est biberonnée à la rétrocession, pour des montants faramineux



0 €

Tous nos conseils sont gratuits !

Source <https://www.mieuxplacer.com/qui-sommes-nous/tarifs>

23/01/2025

Document confidentiel

1. Proposition

2. Constat

3. Solution

4. Invest.

10

Constat

L'industrie de la gestion en France est biberonnée à la rétrocession, pour des montants faramineux



9 Mds€

Montant annuel des frais indument payés par les clients du fait du « système » actuel

Constat

L'industrie de la gestion en France est biberonnée à la rétrocession, pour des montants faramineux



L'industrie de la gestion pour comptes de tiers en France repose sur la perception de frais indus et dissimulés alors qu'elle n'a qu'une très faible valeur ajoutée. Cet état de fait s'explique par la relation bien comprise entre Producteurs (société de gestion), Assureurs (cadre fiscal) et Distributeurs (CIF, CGP). Ils se partagent des **rétrocessions**.

9 Mds€

Montant annuel des frais indument payés par les clients du fait du « système » actuel

Assurance-vie et PER : la Commission européenne veut s'attaquer aux frais de rétrocession

Bruxelles fait marche arrière sur les rétrocessions

La Commission européenne ne devrait pas proposer d'interdiction systématique de ces frais versés aux distributeurs de produits d'épargne. Les fonds cotés (ETF) resteront pénalisés.

Les gestionnaires d'actifs échappent à un chamboulement de leurs modèles d'affaires

Le texte présenté par Bruxelles le 24 mai pour protéger les épargnants a soulagé les distributeurs de produits financiers en n'interdisant pas totalement les rétrocessions. Mais c'est tout le secteur de la gestion d'actifs en France qui aurait été affecté si une telle décision avait été prise.

Publié le 25 mai 2023 à 15:26 - Maj 25 mai 2023 à 18:28

Document confidentiel

Votre banque abuse-t-elle sur ses frais d'épargne ?

Vers une suppression des frais de gestion cachés des fonds d'investissement?

Assurance-vie : la Commission européenne cède sur les rétrocessions

Marché ass. vie : ~1.800Mds€ dont ~30% en UC soit 540Mds€ - @ 2,57% de frais = 14Mds€ (+3Mds€ assureur à 60bp de frais de gestion) - @ 1,00% de frais = 5Mds€ sans rétrocessions - **En jeu : 9Mds€**

Constat

Relation bien comprise entre Producteurs, Assureurs et Distributeurs



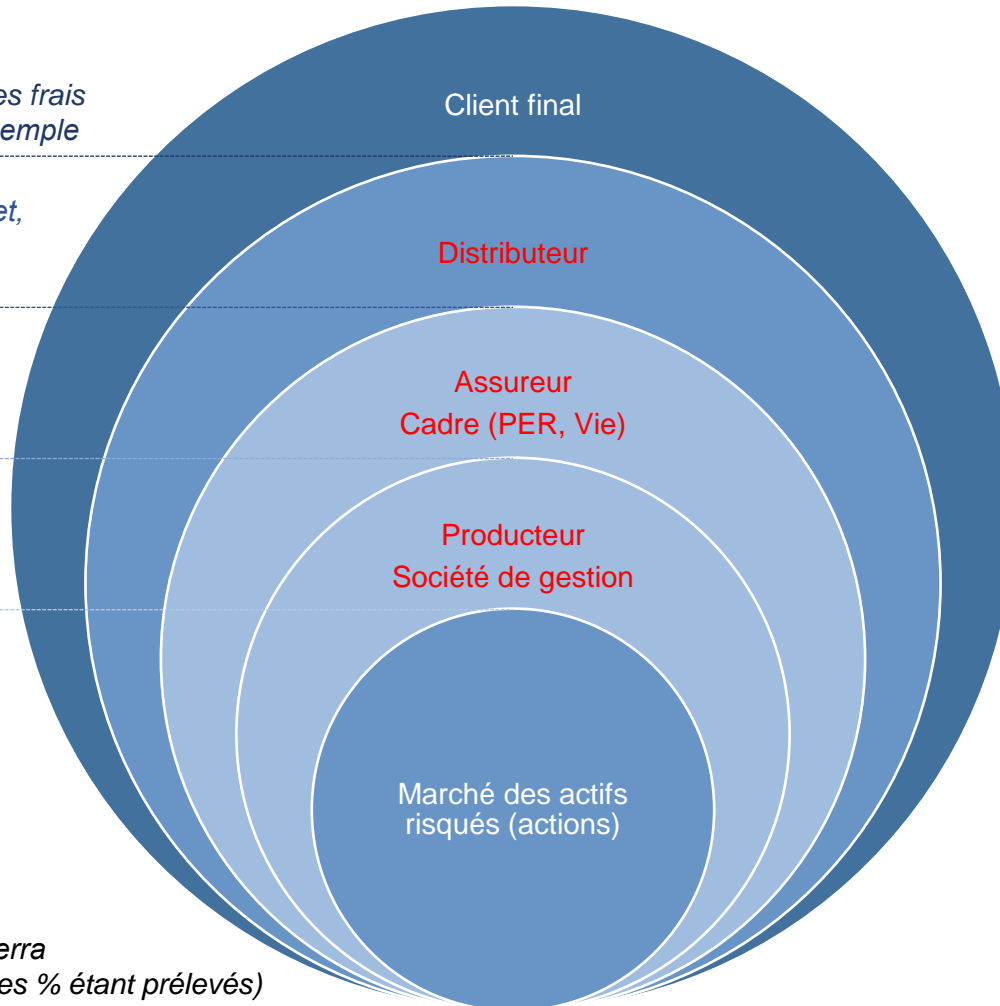
On ne lui présente que la tranche visible des frais de gestion, du contrat par l'assureur par exemple

Qu'importe le produit et qu'il soit sur internet, pourvu qu'il touche la **rétrocession** du Producteur

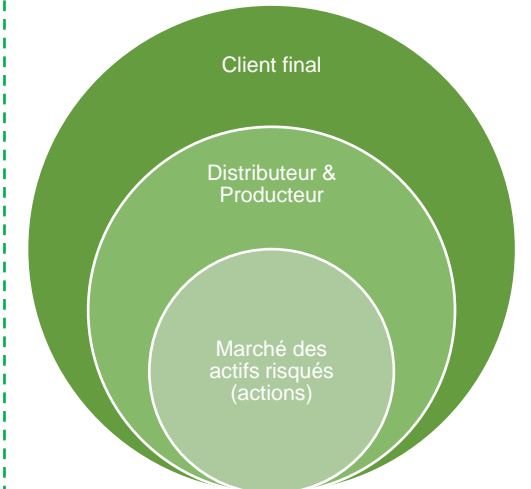
Qu'importe le produit, tant qu'il est aux normes maisons et qu'il est bien chargé Enveloppe fiscale (Ass. Vie, PER)

Rentabiliser des frais, notamment de compliance, de plus en plus lourds, et appâter le distributeur avec la **rétrocession**

Toute la valeur est là, mais le Client n'en verra
Pas grand-chose (PER : ~27%, les 73 autres % étant prélevés)



Investisseur Averti

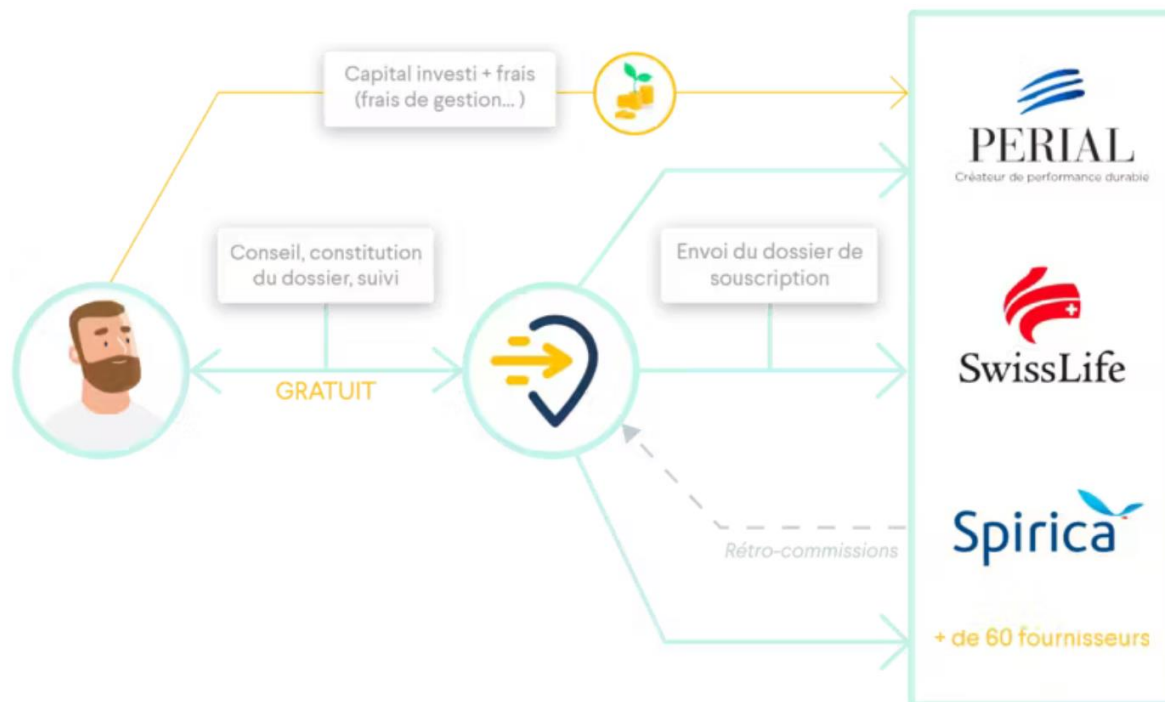


Dans une 1^{ère} étape, la solution IA consiste en la réunion des rôles du Distributeur et du Producteur, sans tenir compte de la poche assurantielle / fiscale.

Cette 2^{ème} étape s'imposera de facto après succès de la 1^{ère}.

Constat

L'industrie de la gestion en France est biberonnée à la rétrocession, pour des montants faramineux



Une rétrocommission est le fait illégal pour un vendeur de verser une commission plus importante que demandée à un intermédiaire pour récupérer ensuite, de façon occulte, la partie de la somme superflue après la transaction initiale. [Wikipédia >](#)

Source **Wikipedia**

Qu'est-ce qu'une rétrocommission ?

Une rétrocommission, pratique illégale, consiste pour le vendeur à offrir plus de commission que nécessaire, pour ensuite en récupérer une partie via l'intermédiaire.

Source **Le Monde**

Définition de **rétrocommission** nom féminin

Somme d'argent dont une partie est reversée de manière occulte au vendeur par l'intermédiaire, après la conclusion d'un marché.

Source *dictionnaire en ligne* **Le Robert**

Source <https://www.mieuxplacer.com/qui-sommes-nous/tarifs>

Rétrocession

N.f. Principe reposant sur un conflit d'intérêt consistant à faire investir un Client sur un produit financier offrant la meilleure rémunération au distributeur sans tenir compte des intérêts du Client et en omettant de lui préciser le montant des frais réellement supportés.

A part être « digitaux », les « nouveaux » CIF n'ont rien inventé et la philosophie est exactement la même :

L'OPACITE

Constat

La Rétrocession – Valse à trois temps



1. Je propose un produit (en direct, assurance vie ou PER) en **apparence gratuit ou faiblement margé**
2. J'investis en gestion collective chez un partenaire, dans un fonds **fortement margé**
3. Je **partage la marge** en tant que distributeur, avec le producteur

Constat

La Rétrocession – Valse à trois temps – Illustration 1



1. Exemple d'un courtier en ligne, information affichée

0%
DE FRAIS D'ENTRÉE OU
DE FRAIS DE SORTIE
Sans engagement, retire ton argent à tout moment

0%
DE FRAIS
DE VERSEMENT
Réinvestis l'argent sans frais dès que tu le souhaites

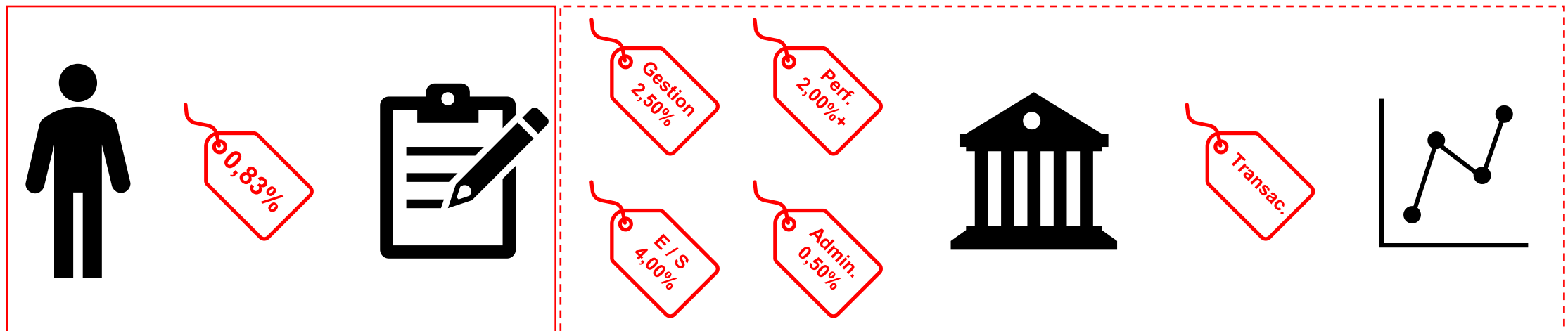
0%
DE FRAIS
D'ARBITRAGE
Répartis ton placement comme tu le souhaites, sans limite



LA COMMISSION DE MON PETIT PLACEMENT

0,83 %
de ton capital

2. Tous les frais que le Client ne voit pas

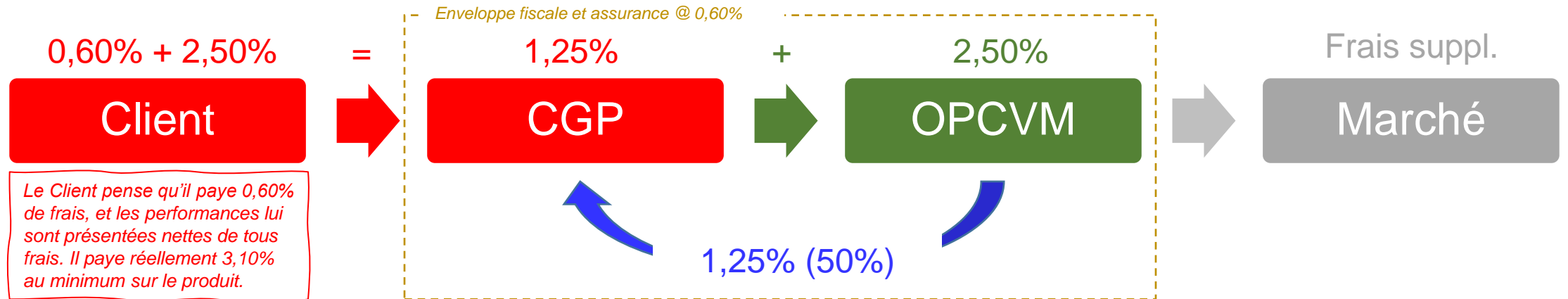


Constat

La Rétrocession – Valse à trois temps – Illustration 2



1. « Je propose produit gratuit ou faiblement margé »	2. « J'investis chez un partenaire, dans un fonds fortement margé »	3. « Je partage la marge en tant que producteur, avec le producteur »
Contrat Grisbee Vie , ass. Survénir	Investissement Carmignac	Rétrocession 50%
0,60%	2,50%	1,25%



Dans un subtil mélange, on présente au Client des frais qui correspondent en réalité aux frais de gestion du contrat par l'assureur. Les frais de gestion financière, partagés entre le Producteur et le Distributeur sont omis. Or, tout compris, ils peuvent atteindre des montants exorbitants. Dans le fonds Carmignac de Grisbee, jusqu'à 14,15% au cours des 4 premières années !

Profitez de tarifs compétitifs

- 0 € de frais d'entrée
- 0 € de frais sur versements¹
- 0 € de frais d'arbitrages¹
- 0 € de frais de sortie²

0,60% de frais annuels de gestion pour la part des droits exprimés en euros³

¹ Hors versement ou arbitrage sur SCI, SCPI et ETF.

² Hors fiscalité et prélèvements sociaux et sortie en titre.

³ En cas de gestion pilotée, 0,80% de frais sur la part des droits exprimés en unités de compte. Retrouvez l'ensemble des frais dans les conditions contractuelles du contrat Grisbee Vie.

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	de 62 à 1 415 €	de 268 à 4 985 €	de 595 à 14 479 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	de 0,62 % à 14,15 %	de 0,62 % à 10,88 %	de 0,62 % à 10,66 %

Document confidentiel



Constat

Observation du marché : des frais réels en moyenne 5x plus élevés



Nom	Créa.	Produit	Domaine	Assureur	Producteur	Frais apparents	Frais sous-jacents Hors droits d'entrée	Frais totaux	Multiple
EPARGNISSIMO www.epargnissimo.fr	2009	SURAVENIR PER	PER	SURAVENIR	MANDARINE Mandarine Soc. Leaders R	0,60% à 0,90%	2,50%	3,25%	x4
GRISBEE www.grisbee.fr	2011	GRISBEE VIE	Assurance Vie	SURAVENIR	CARMIGNAC Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A	0,60%	2,50%	3,10%	x5
LINXEA https://www.linxea.com/	2001	LINXEA VIE	Assurance Vie	GENERALI	LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER (Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe A)	0,60%	2,76%	3,36%	x5
MEILLEUR TAUX https://www.meilleurtaux.com/	2005	MEILLEUR TAX LIBERTE VIE	Assurance Vie	SPIRICA	ALIENOR CAPITAL Alienor Optimal A	0,50%	2,81%	3,31%	x7
MON PETIT PLACEMENT www.monpetitplacement.fr	2007	MON PETIT PLACEMENT	Assurance Vie	GENERALI et APICIL	CARMIGNAC EM A COMGEST MONDE C	0,50% 0,50%	2,50% +1,41% perf. 2,24%	4,41% 2,74%	x9 x5
PATRIMEA www.patrimaea.com	2010	ETHIC VIE	Assurance Vie	SURAVENIR	MIROVA EUROPE ENVIRONMENT	1,00%	1,90%	2,90%	x3
Moyenne						0,63%	2,57%	3,20%	x5



Constat

« *CGP, une activité (très) rentable* », Gestion de Fortune, sept. 24



CGP, une activité (très) rentable

Les CGP exercent une profession dont l'attractivité ne se dément pas. Malgré les fusions et acquisitions qui se multiplient, le nombre de cabinets ne cesse de croître. Selon le livre blanc édité annuellement par le cabinet Apredia, il a augmenté de plus de 36 % au cours des dix dernières années, passant de 2 841 début 2013, à 3 867 en 2023.

Signe révélateur, d'autres acteurs du monde de la finance s'intéressent à ce métier. Des sociétés de gestion et des fonds d'investissement ont pris depuis quelques années des participations plus ou moins importantes dans des cabinets d'une certaine taille. Dernier événement en date : début mai 2024, le plus gros cabinet français Crystal a annoncé l'entrée à son capital, comme actionnaire majoritaire, de la banque américaine Goldman Sachs.

“

Les CGP explosent les compteurs avec un ROE moyen de 48,7 % et trois cabinets au-dessus de 80 %



Gestion de patrimoine : Goldman Sachs achète Crystal pour environ 900 millions d'euros

Le leader français du conseil en gestion de patrimoine change de mains. Trois ans après son arrivée au capital, Seven2 cède la majorité de Crystal à une filiale de private equity de Goldman Sachs Asset Management.

- Ajouter à mes articles
- Commenter
- Partager
- Espagne
- Fusions-acquisitions

Le groupe Crystal aujourd'hui :

- 110 M€ de chiffre d'affaires
- 440 collaborateurs
- 25 implantations en France, 2 en Outre-mer et 7 à l'international
- Une collecte de 1,8 Md€ en 2022
- 8 Mds€ d'encours conseillés et administrés
- 50 000 familles clientes dont 110 à l'étranger
- 5000 partenaires du droit et du chiffre
- 26 opérations de croissance externe depuis 2021

9x CA
 137bp rentabilité
 33M€ Ebitda (~30% marge)
 27x Ebitda

Les sociétés de conseil en gestion de patrimoine ayant rejoint Laplace :

EXPERT & FINANCE	COFIGE PATRIMOINE	LECTOR CONSULTING
CRYSTAL FINANCE	COTÉ PROFINANCE	R'DFI CONSEIL
CRYSTAL SPORT	CP CONSEIL FINANCE	TUTÉLAIRE DU PALAIS
3A PATRIMOINE	DELTA FINANCE	VENICE TVK
3AO PATRIMOINE	EFFICIENCE PATRIMOINE	VICTOIRE GESTION PRIVÉE
AXYALIS PATRIMOINE	FINANCIÈRE DU CAPITOLE	WITAM MFO
CABINET CHARTIER	LA FINANCIÈRE DU PALAIS	

Comment rentabiliser un tel investissement ? 🤔

Constat

Le réel problème : L'opacité



Le problème n'est pas de payer des frais,
c'est l'**opacité du système.**

Le problème n'est pas de payer des frais,
c'est que le montant de ceux-ci **impacte excessivement la performance délivrée.**

Le problème n'est pas de payer des frais,
c'est que ces frais **ne rémunèrent rien. Les sociétés de gestion n'ont aucune idée de l'avenir et sont incapables d'anticipation, tout leur discours est du blabla.**

Constat

Le réel problème : Les frais ne rémunèrent pas un service ou un apport de valeur



Observation sur 5 ans – Performance des « beaux » fonds



Indice CAC40 **+76%**

Tricolore Rendement **+43%**

Carmignac Patrimoine **+15%**

Echiquier Agressor **+11%**



Les ETF ? Oui, ok.

Mais attention, leur développement est particulièrement défavorable aux marchés européens.

Constat

Le réel problème : L'opacité – « Pourquoi la gestion active est menacée », Les Echos, 07/10/24



- Payer des frais pour s'exposer à une gestion active n'est pas un problème. A telle enseigne que le point de vue ci-contre paraît pouvoir tout à fait se défendre.
1. Gestion de conviction et détection « humaine » des petites valeurs développant des technologies innovantes.
 2. Financement de l'économie européenne vs grands indices largement surpondérés US.
 3. Gestion dynamique des risques vs instabilité et risque systémique posé par les ETF.
- **Opacité et niveau excessif, voilà le vrai problème posé par les rétrocessions.**

Les ETF sont une partie de la solution, mais une partie seulement. Ils posent aussi, intrinsèquement, des problèmes importants, car ils sont loin d'être sans risques.

LE POINT DE VUE

de Marie Jacot

Pourquoi la gestion active est menacée

Depuis la rentrée de septembre, l'industrie de la gestion d'actifs française découvre les effets directs de la mise en place de la règle « value for money ». Issue d'une directive européenne de 2016 sur la distribution des produits d'épargne, traduite en France sous forme de recommandations par l'ACPR, cette règle exige de mesurer le rapport « coût/bénéfice » de chaque produit d'épargne.

Appliquée au monde de la gestion de portefeuilles, la « value for money » veut assurer que les frais acquittés par l'épargnant soient justes et équilibrés, au regard des risques et des performances des fonds dans lesquels il investit.

Concrètement, les assureurs-vie qui détiennent une part importante de l'épargne des Français, font tourner des algorithmes pour déterminer le montant moyen des frais qu'ils acquittent. A partir de cette moyenne, les fonds ayant les frais les plus élevés au regard d'un certain niveau de performance seront retirés de la liste des unités de compte référencées dans les contrats d'assurance-vie.

Le mode de calcul, cependant, pose problème, car il aboutit dans nombre de cas à comparer des fonds actifs avec des fonds passifs. Or, les premiers sont gérés par un gérant de portefeuille, alors que les seconds se contentent de répliquer des indices de marché. Les fonds « ETF » dits passifs pratiquent forcément des frais plus faibles.

Mal appliquée, la « value for money » risque de pénaliser la gestion active. Pour continuer à être sélectionné, un fonds actif devra en effet afficher en per-

manence des performances supérieures à la moyenne de sa catégorie, ou bien réduire continuellement ses coûts.

S'il ne s'agit pas de remettre en cause une réglementation équitable à l'égard des épargnants, ni de remettre en question l'utilité de la gestion passive, il n'en est pas moins crucial de défendre la gestion active en tirant un double signal d'alarme.

Le mode de calcul de la « value for money » pose problème, car il aboutit, dans nombre de cas, à comparer des fonds actifs avec des fonds passifs.

La gestion active est d'abord une gestion de conviction ! Le gérant – humain – analyse et sélectionne des valeurs dans lesquelles il croit sur le long terme. La gestion de conviction permet d'identifier des entreprises de petite ou moyenne taille développant des technologies innovantes, qui peineront à devenir des champions si elles ne sont pas accompagnées tant au niveau du financement que du conseil.

Surpondération

Plus largement, la gestion active joue un rôle central dans le financement de l'économie française et européenne puisqu'elle flèche, via l'assurance-vie, l'épargne des Français.

A contrario, les indices de référence ont tendance à surreprésenter les grosses capitalisations. De plus, nombre d'ETF « monde » surpondèrent les Etats-Unis au détriment de l'Europe et de la France. Par exemple, la représentation des actions européennes dans l'indice MSCI World est passée de 26 % en 1990 à 14 % en 2020, celle des actions américaines de 40 % à 71 % sur la même période.

Enfin, le fonds actif inclut par nature une gestion dynamique des risques. Le gérant peut réduire une position lorsqu'il estime qu'une valeur est surévaluée ou pressent un accident boursier, protégé ainsi l'épargnant, tandis que de son côté la gestion passive crée un volume toujours plus important d'achat de titres similaires car représentés par les indices boursiers de référence qu'elle réplique ; elle pourrait contribuer à créer des bulles financières et amplifier un risque de liquidité doublé d'un risque systémique non négligeable en cas de retournement de marché.

Il est évidemment essentiel de s'assurer que les frais supportés par les épargnants soient les plus équitables possibles. Gestions active et passive peuvent très bien cohabiter de manière complémentaire dans des portefeuilles diversifiés. En revanche, appliquer strictement la « value for money » sans distinguer les styles de gestion, c'est aussi, à terme, menacer le financement de l'économie réelle et faire porter un risque de marché à l'épargnant.

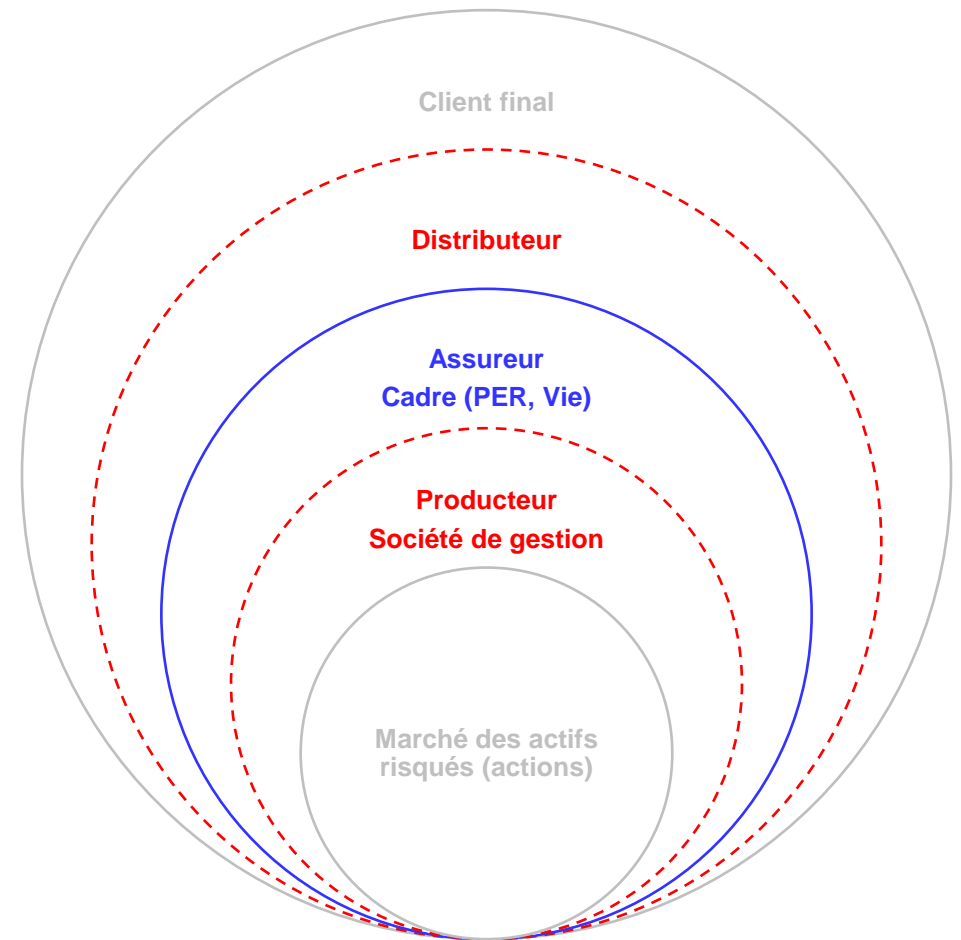
Marie Jacot est directrice générale d'Edmond de Rothschild Asset Management France.

Constat

Pour finir



- Nous avons essentiellement traité le sujet des **frais de gestion perçus par le Producteur et ensuite rétrocedés au Distributeur**. Ceux-ci apparaissent déjà comme très élevés, et encore, on peut parier que beaucoup d'autres frais sont cachés : transactions, entrée et sortie, administratifs...
- A ces frais, il faut ajouter les **frais des enveloppes des assureurs**, dont il est brièvement question dans la démonstration précédente. Là, aucun doute, notamment s'agissant du PER, il est clair que ces frais sont très nettement sous évalués. Exemple: les frais dits « d'arréage » à la sortie du PER.
- Sur le PER, les études confidentielles précises dont dispose LMIF sont atterrantes. Elles concluent que :
« en moyenne sur 5 ans, 73 % de la performance brute des UC étudiées est captée par les frais, ce qui ne laisse donc à l'assuré que 27 % de cette performance. »

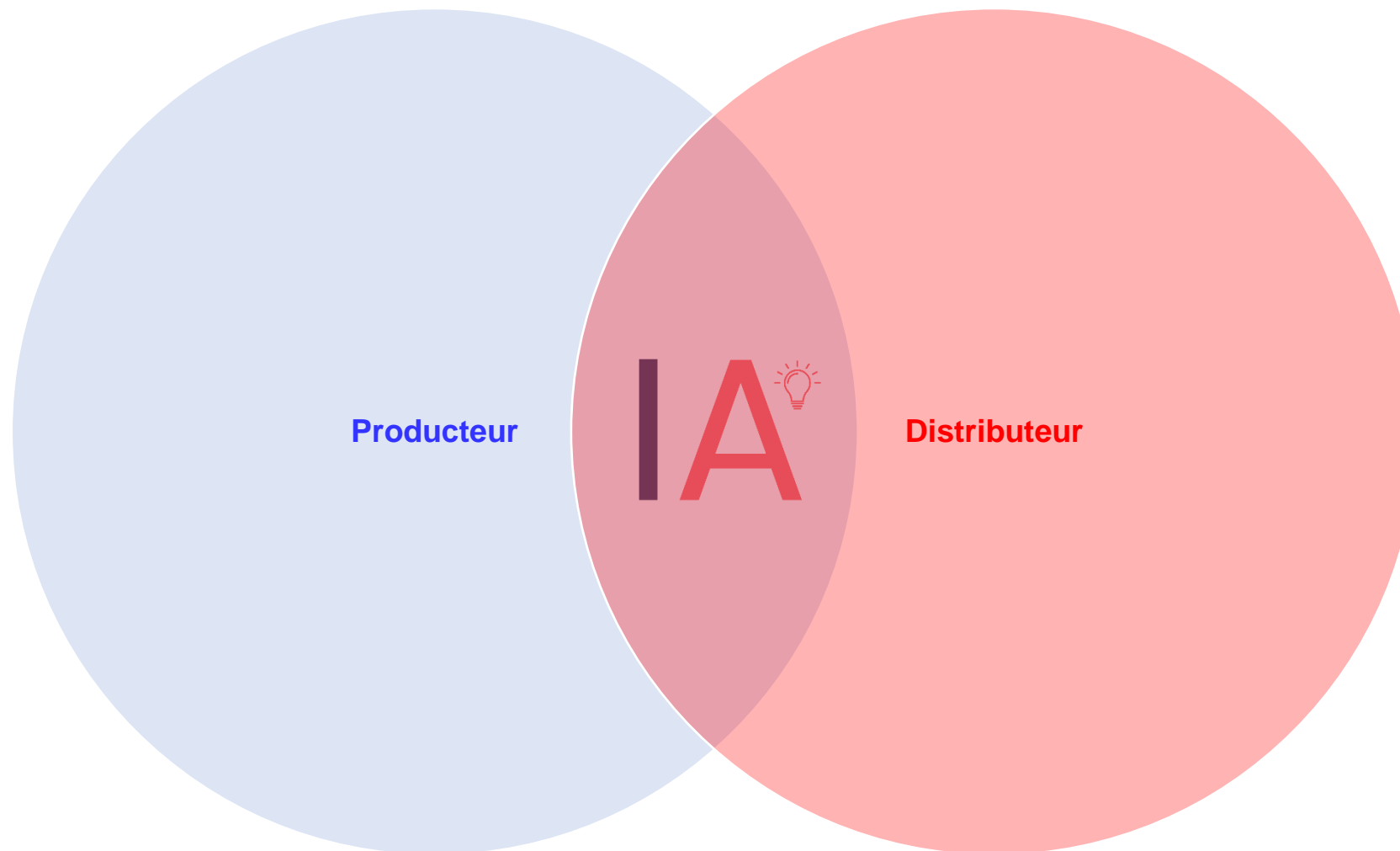


3. Solution

Bypasser la gestion en faisant conseiller son épargne directement sur les marchés

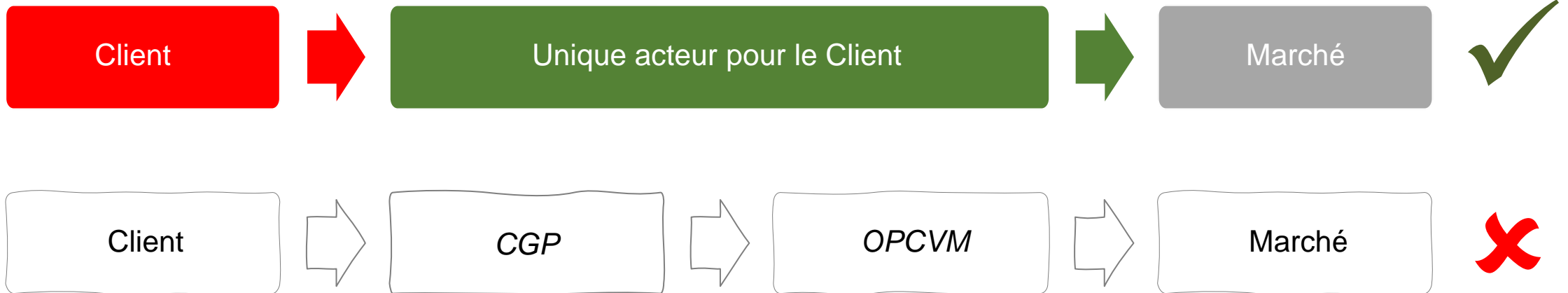
La solution Investisseur Averti

Elle est très simple : *bypasser* la gestion collective qui ne sert à rien



La solution Investisseur Averti

Elle est très simple : *bypasser* la gestion collective qui ne sert à rien



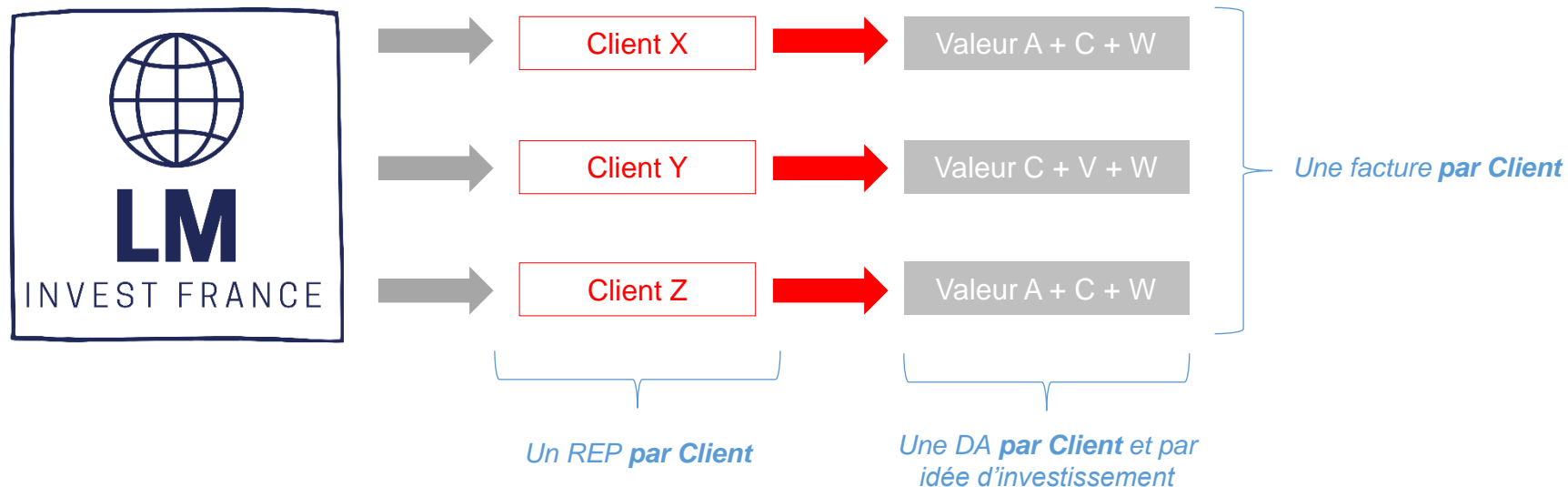
La solution Investisseur Averti

Mettre en œuvre des conseils plutôt que de faire de la gestion



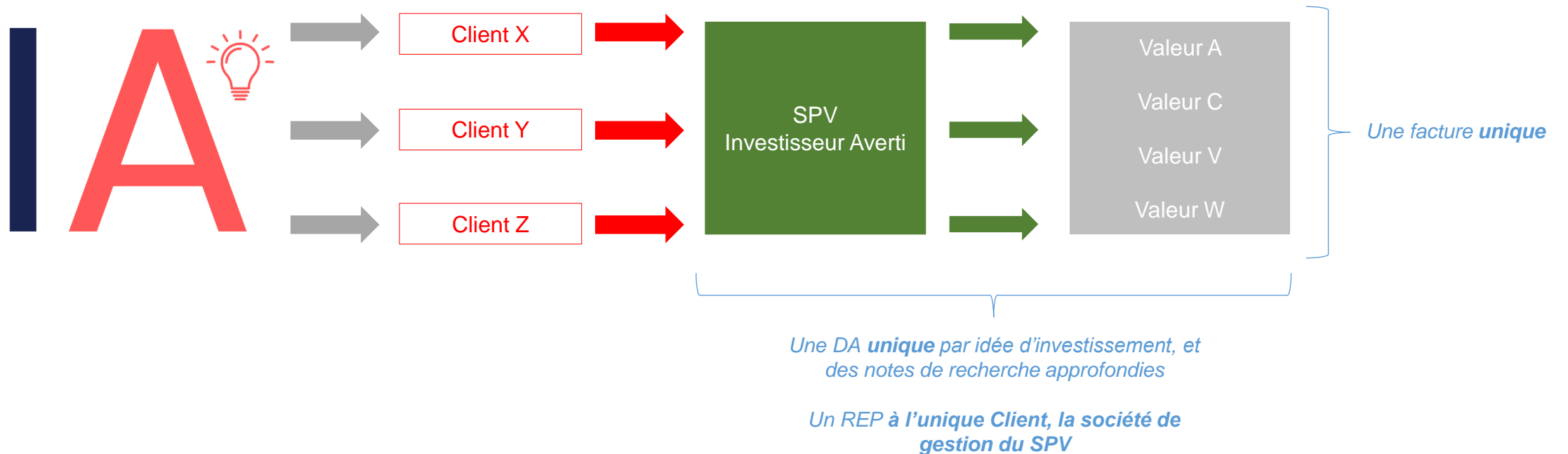
C'est l'organisation actuelle d'LM INVEST France : CIF indépendant ne touchant aucune rétrocession et conseiller des investissements directs sur les marchés cotés avec une méthodologie bien précise.

Une telle organisation n'est pas scalable pour 2 raisons : 1/ *intuitu personae* fort et 2/ contraintes techniques listées ci-dessous.



La solution Investisseur Averti

Mettre en œuvre des conseils plutôt que de faire de la gestion



La solution Investisseur Averti

Fonctionnement simplifié, frais allégés



Exemple de comparatif approximatif des frais

	Existant	IA
Frais SPV	-	0,10%
Frais administratifs	0,20%	0,20%
Frais brokerage	0,05%	0,05%
Frais de conseil SPV du CIF	-	0,75%
<i>Droits d'entrée fonds</i>	3,00%	-
Frais de gestion fonds partagé producteur / distrib.	2,57%	-
TOTAL (hors assureur)	2,82%	1,10%

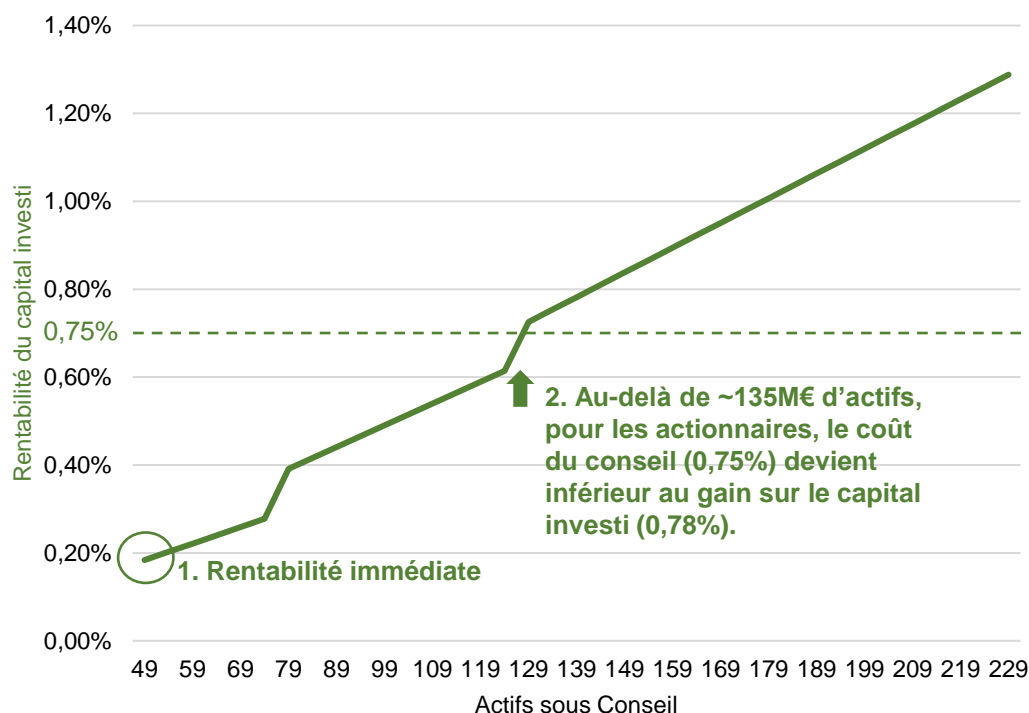
- Sources AMF, LMIF, hors droits d'entrée
- Chiffre probablement minoré, voir 3,20% précédemment évoqué dans étude de marché.

La solution Investisseur Averti

BP simplifié – Rentabilité SAS immédiate (1), frais de Conseil vite absorbés (2)



Montant total investi Clients initiaux	49	49M€ @ 1%
Frais de Conseil	0,75%	~ Exemple de tarification plausible
Pourcentage IA détenu	49%	49% sur 49M€
Taux distribution dividendes / résultats	50%	50 premiers M€
Taux distribution dividendes / résultats	66%	50m€ - 100m€
Taux distribution dividendes / résultats	75%	> 100M€



2. Frais de Conseil absorbés à compter de ~135M€ d'actifs conseillés par IA

Actifs M€	Frais	Pnl	Distribution totale	Détention Actionnaires	Distribution Actionnaires	Rentabilité sur 49M€	Distribution Maison Mère	Capacité Invest.
49	0,75%	367 500	50%	49%	90 038	0,18%	93 713	183 750
54	0,75%	405 000	50%	49%	99 225	0,20%	103 275	202 500
59	0,75%	442 500	50%	49%	108 413	0,22%	112 838	221 250
64	0,75%	480 000	50%	49%	117 600	0,24%	122 400	240 000
69	0,75%	517 500	50%	49%	126 788	0,26%	131 963	258 750
74	0,75%	555 000	50%	49%	135 975	0,28%	141 525	277 500
79	0,75%	592 500	66%	49%	191 615	0,39%	199 436	201 450
84	0,75%	630 000	66%	49%	203 742	0,42%	212 058	214 200
89	0,75%	667 500	66%	49%	215 870	0,44%	224 681	226 950
94	0,75%	705 000	66%	49%	227 997	0,47%	237 303	239 700
99	0,75%	742 500	66%	49%	240 125	0,49%	249 926	252 450
104	0,75%	780 000	75%	49%	286 650	0,59%	298 350	195 000
109	0,75%	817 500	75%	49%	300 431	0,61%	312 694	204 375
114	0,75%	855 000	75%	49%	314 213	0,64%	327 038	213 750
119	0,75%	892 500	75%	49%	327 994	0,67%	341 381	223 125
124	0,75%	930 000	75%	49%	341 775	0,70%	355 725	232 500
129	0,75%	967 500	75%	49%	355 556	0,73%	370 069	241 875
134	0,75%	1 005 000	75%	49%	369 338	0,75%	384 413	251 250
139	0,75%	1 042 500	75%	49%	383 119	0,78%	398 756	260 625
144	0,75%	1 080 000	75%	49%	396 900	0,81%	413 100	270 000
149	0,75%	1 117 500	75%	49%	410 681	0,84%	427 444	279 375
154	0,75%	1 155 000	75%	49%	424 463	0,87%	441 788	288 750
159	0,75%	1 192 500	75%	49%	438 244	0,89%	456 131	298 125
164	0,75%	1 230 000	75%	49%	452 025	0,92%	470 475	307 500
169	0,75%	1 267 500	75%	49%	465 806	0,95%	484 819	316 875
174	0,75%	1 305 000	75%	49%	479 588	0,98%	499 163	326 250
179	0,75%	1 342 500	75%	49%	493 369	1,01%	513 506	335 625
184	0,75%	1 380 000	75%	49%	507 150	1,04%	527 850	345 000
189	0,75%	1 417 500	75%	49%	520 931	1,06%	542 194	354 375
194	0,75%	1 455 000	75%	49%	534 713	1,09%	556 538	363 750
199	0,75%	1 492 500	75%	49%	548 494	1,12%	570 881	373 125
204	0,75%	1 530 000	75%	49%	562 275	1,15%	585 225	382 500
209	0,75%	1 567 500	75%	49%	576 056	1,18%	599 569	391 875
214	0,75%	1 605 000	75%	49%	589 838	1,20%	613 913	401 250
219	0,75%	1 642 500	75%	49%	603 619	1,23%	628 256	410 625
224	0,75%	1 680 000	75%	49%	617 400	1,26%	642 600	420 000
229	0,75%	1 717 500	75%	49%	631 181	1,29%	656 944	429 375

La solution Investisseur Averti

BP détaillé – Rentabilité SAS immédiate, frais de Conseil vite absorbés

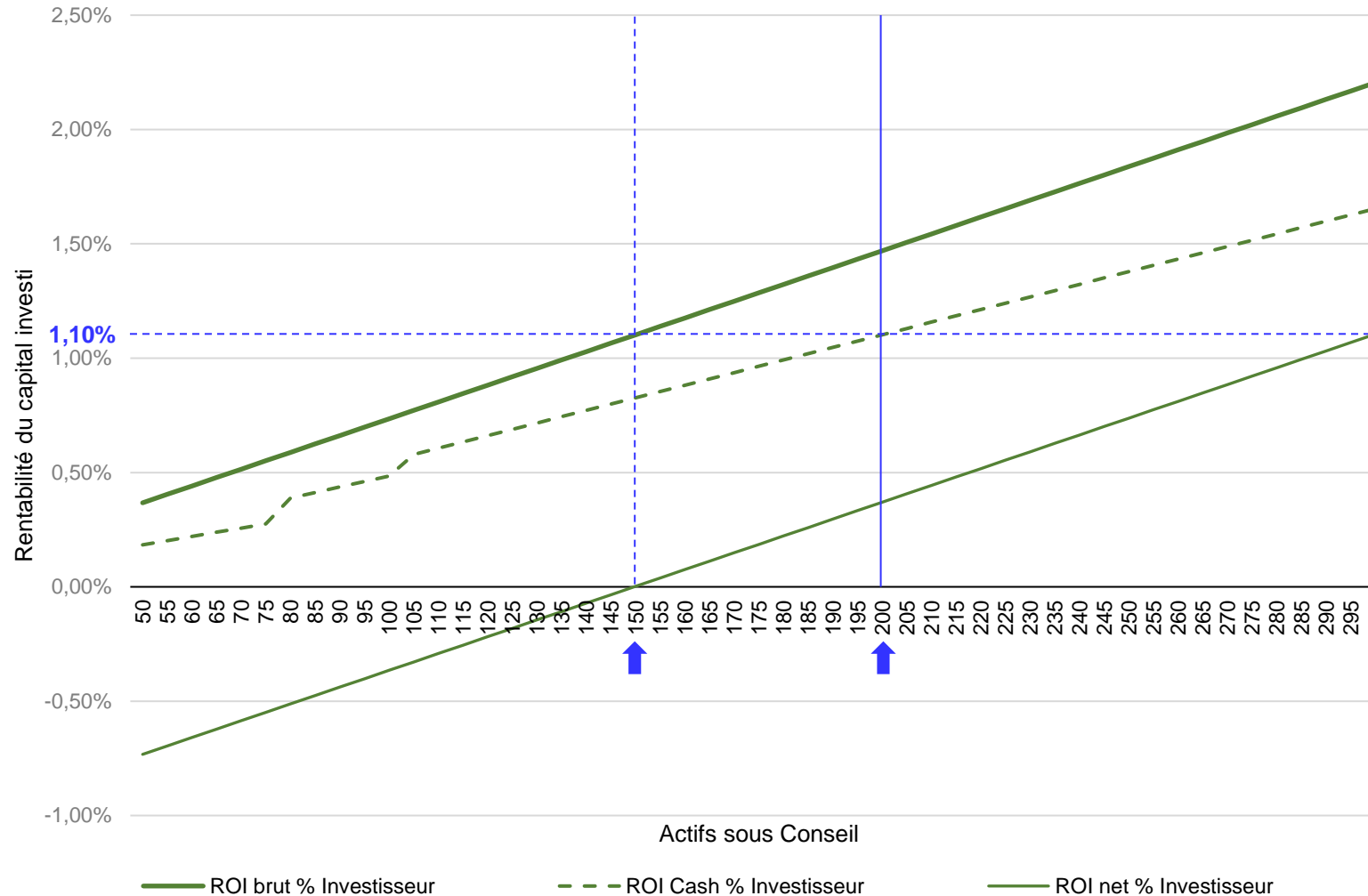


AUA	Frais Advisory			Frais administratifs			Ce que paye l'investisseur sur 50M€		CIF dans son ensemble		Part Capital		Exprimé en retour sur Investissement			Exprimé en dividende Cash		Autre	Autre
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		
Actifs M€	Frais % sur 50M€	Frais € sur 50M€	Frais % sur 50M€	Frais € sur 50M€	Total Frais supportés par Investisseur %	Total Frais supportés par Investisseur €	Pnl société €	Pnl société % / 50M€ investisseur	Détention Investisseur	ROI brut € Investisseur	ROI brut % Investisseur	ROI net % Investisseur	% distribution dividendes	ROI cash € Investisseur	ROI Cash % Investisseur	Part Frais Adv. supportés par Investisseur	Capacité Autofinancement		
50	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	375 000	0,75%	49%	183 750	0,37%	-0,73%	50%	91 875	0,18%	100%	187 500		
55	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	412 500	0,83%	49%	202 125	0,40%	-0,70%	50%	101 063	0,20%	91%	206 250		
60	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	450 000	0,90%	49%	220 500	0,44%	-0,66%	50%	110 250	0,22%	83%	225 000		
65	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	487 500	0,98%	49%	238 875	0,48%	-0,62%	50%	119 438	0,24%	77%	243 750		
70	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	525 000	1,05%	49%	257 250	0,51%	-0,59%	50%	128 625	0,26%	71%	262 500		
75	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	562 500	1,13%	49%	275 625	0,55%	-0,55%	50%	137 813	0,28%	67%	281 250		
80	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	600 000	1,20%	49%	294 000	0,59%	-0,51%	66%	194 040	0,39%	63%	204 000		
85	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	637 500	1,28%	49%	312 375	0,62%	-0,48%	66%	206 168	0,41%	59%	216 750		
90	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	675 000	1,35%	49%	330 750	0,66%	-0,44%	66%	218 295	0,44%	56%	229 500		
95	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	712 500	1,43%	49%	349 125	0,70%	-0,40%	66%	230 423	0,46%	53%	242 250		
100	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	750 000	1,50%	49%	367 500	0,74%	-0,37%	66%	242 550	0,49%	50%	255 000		
105	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	787 500	1,58%	49%	385 875	0,77%	-0,33%	75%	289 406	0,58%	48%	196 875		
110	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	825 000	1,65%	49%	404 250	0,81%	-0,29%	75%	303 188	0,61%	45%	206 250		
115	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	862 500	1,73%	49%	422 625	0,85%	-0,25%	75%	316 969	0,63%	43%	215 625		
120	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	900 000	1,80%	49%	441 000	0,88%	-0,22%	75%	330 750	0,66%	42%	225 000		
125	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	937 500	1,88%	49%	459 375	0,92%	-0,18%	75%	344 531	0,69%	40%	234 375		
130	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	975 000	1,95%	49%	477 750	0,96%	-0,14%	75%	358 313	0,72%	38%	243 750		
135	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 012 500	2,03%	49%	496 125	0,99%	-0,11%	75%	372 094	0,74%	37%	253 125		
140	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 050 000	2,10%	49%	514 500	1,03%	-0,07%	75%	385 875	0,77%	36%	262 500		
145	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 087 500	2,18%	49%	532 875	1,07%	-0,03%	75%	399 656	0,80%	34%	271 875		
150	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 125 000	2,25%	49%	551 250	1,10%	0,00%	75%	413 438	0,83%	33%	281 250		
155	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 162 500	2,33%	49%	569 625	1,14%	0,04%	75%	427 219	0,85%	32%	290 625		
160	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 200 000	2,40%	49%	588 000	1,18%	0,08%	75%	441 000	0,88%	31%	300 000		
165	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 237 500	2,48%	49%	606 375	1,21%	0,11%	75%	454 781	0,91%	30%	309 375		
170	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 275 000	2,55%	49%	624 750	1,25%	0,15%	75%	468 563	0,94%	29%	318 750		
175	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 312 500	2,63%	49%	643 125	1,29%	0,19%	75%	482 344	0,96%	29%	328 125		
180	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 350 000	2,70%	49%	661 500	1,32%	0,22%	75%	496 125	0,99%	28%	337 500		
185	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 387 500	2,78%	49%	679 875	1,36%	0,26%	75%	509 906	1,02%	27%	346 875		
190	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 425 000	2,85%	49%	698 250	1,40%	0,30%	75%	523 688	1,05%	26%	356 250		
195	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 462 500	2,93%	49%	716 625	1,43%	0,33%	75%	537 469	1,07%	26%	366 625		
200	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 500 000	3,00%	49%	735 000	1,47%	0,37%	75%	551 250	1,10%	25%	375 000		
205	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 537 500	3,08%	49%	753 375	1,51%	0,41%	75%	565 031	1,13%	24%	384 375		
210	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 575 000	3,15%	49%	771 750	1,54%	0,44%	75%	578 813	1,16%	24%	393 750		
215	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 612 500	3,23%	49%	790 125	1,58%	0,48%	75%	592 594	1,19%	23%	403 125		
220	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 650 000	3,30%	49%	808 500	1,62%	0,52%	75%	606 375	1,21%	23%	412 500		
225	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 687 500	3,38%	49%	826 875	1,65%	0,55%	75%	620 156	1,24%	22%	421 875		
230	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 725 000	3,45%	49%	845 250	1,69%	0,59%	75%	633 938	1,27%	22%	431 250		
235	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 762 500	3,53%	49%	863 625	1,73%	0,63%	75%	647 719	1,30%	21%	440 625		
240	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 800 000	3,60%	49%	882 000	1,76%	0,66%	75%	661 500	1,32%	21%	450 000		
245	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 837 500	3,68%	49%	900 375	1,80%	0,70%	75%	675 281	1,35%	20%	459 375		
250	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 875 000	3,75%	49%	918 750	1,84%	0,74%	75%	689 063	1,38%	20%	468 750		
255	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 912 500	3,83%	49%	937 125	1,87%	0,77%	75%	702 844	1,41%	20%	478 125		
260	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 950 000	3,90%	49%	955 500	1,91%	0,81%	75%	716 625	1,43%	19%	487 500		
265	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	1 987 500	3,98%	49%	973 875	1,95%	0,85%	75%	730 406	1,46%	19%	496 875		
270	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	2 025 000	4,05%	49%	992 250	1,98%	0,88%	75%	744 188	1,49%	19%	506 250		
275	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	2 062 500	4,13%	49%	1 010 625	2,02%	0,92%	75%	757 969	1,52%	18%	515 625		
280	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	2 100 000	4,20%	49%	1 029 000	2,06%	0,96%	75%	771 750	1,54%	18%	525 000		
285	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	2 137 500	4,28%	49%	1 047 375	2,09%	0,99%	75%	785 531	1,57%	18%	534 375		
290	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	2 175 000	4,35%	49%	1 065 750	2,13%	1,03%	75%	799 313	1,60%	17%	543 750		
295	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	2 212 500	4,43%	49%	1 084 125	2,17%	1,07%	75%	813 094	1,63%	17%	553 125		
300	0,75%	375 000	0,35%	175 000	1,10%	550 000	2 250 000	4,50%	49%	1 102 500	2,21%	1,11%	75%	826 875	1,65%	17%	562 500		

AUA	Colonne [1] Montant des AUA pour « Assets Under Advisory ».
Frais payés Invest.	Colonnes [2 à 7] 1,10% de 50M€ payés par l'investisseur, dont 0,75% vont en partie lui revenir et 0,35% payés à des prestataires externes.
Pnl CIF global	Colonnes [8 et 9], [17] Ce que gagne la société en frais de Conseil en Investissements Financiers (CIF) dans son ensemble. Avec 50M€, on constate que 100% des revenus [17] sont payés par l'investisseur : 375k€ [3] / 375k€ [8] puis qu'il est l'unique client du CIF.
Part Capital	Colonne [10] % détention investisseur, ce % est fixe.
ROI brut et net	Colonnes [11 à 13] Part du Pnl du CIF qui revient à l'investisseur compte tenu de son % de détention, en € [11], et en % [12] calculé sur une base 50M€. Face à cela, l'investisseur, par ailleurs client, paye 1,10% de frais [6], son ROI % net apparait en [13]. On constate qu'à compter de 150M€ d'AUA, le montant payé en frais de conseil devient inférieur aux revenus perçus des autres clients.
ROI Cash	Colonnes [14 à 16] Principe identique à ROI mais données exprimées en distribution de dividendes, avec des paliers de 50%, 66% et 75%. Là encore, par rapport aux frais supportés par l'investisseur en tant que client, on constate qu'à compter de 200M€ d'AUA, le montant payé en frais de conseil devient inférieur aux dividendes perçus annuellement.
Part Frais	Colonne [17] Distinction entre l'investisseur et le client.
CAF	Colonne [18] Montant restant disponible après distribution des gains aux actionnaires.

La solution Investisseur Averti

BP détaillé – Rentabilité SAS immédiate, frais de Conseil vite absorbés



Observation 1 – L’investissement est immédiatement rentable du fait d’un double effort, de l’investisseur d’une part -qui paye une rémunération en tant que client-, et du fondateur d’autre part -qui ne perçoit pas de rémunération. C’est la courbe de « ROI brut % Investisseur ».

Observation 2 – A partir de 150M€ d’AUA, ce que le client paye d’une poche (1,10%), l’investisseur le récupère intégralement dans l’autre poche car d’autres clients payent des frais de conseil au CIF. C’est le seuil avec flèche bleue et ligne discontinue.

Observation 3 – A partir de 200M€ d’AUA, ce que le client paye d’une poche (1,10%), l’investisseur le récupère intégralement dans l’autre poche en dividendes annuels payés cash. C’est le seuil avec flèche bleue et ligne continue.

Observation 4 – Rappel des hypothèses

Montant total investi Clients initiaux	50	50M€ @ 1%	< Arrondi, pas de 5/5, réel 49M€ / 49%
Frais de Conseil	0,75%	- Exemple de tarification plausible	
Pourcentage IA détenu	49%	49% sur 49M€	
Taux distribution dividendes / résultats	50%	75 premiers M€	
Taux distribution dividendes / résultats	66%	75m€ - 100m€	
Taux distribution dividendes / résultats	75%	> 100M€	

Investisseur Averti

L'association dans une société de conseil – Liquidité totale garantie



Statuts

Objet Conseil en investissement financier

Capital social 100 parts à 1€ 100% LM Invest France puis augmentations de capital

Siège social d'LM Invest France au 9, rue Barye – 75017 paris – France

Droits de vote simples 1 action / 1 vote

Président HLM ou LM Invest France

CAC Absence

Pacte

Liquidité

Préemption Liquidité avec acquéreur soumis à droit de préemption mais pas de tag sur minoritaires

Sortie conjointe – Tag : Droit des minoritaires de céder leurs parts au *pro rata* avec LM Invest France et de vendre 100% en cas de perte de contrôle LM Invest France

Sortie obligatoire – Drag en cas de proposition d'acquisition de 100% de la société

Transferts Libres intra patrimoine

Inaliénabilité Non après 12 mois

Gouvernance

Conseil de surveillance Décisions considérées comme importantes : 5 premiers souscripteurs, révocation en cas de sortie

Information aux associés annuelle, rapports de Conseil trimestriels

Droit antidilutif Avec clause *pari passu* (création actions de préférence)

Majorité Simple, en AG unique

Leaver optionnel sous forme de promesse en cas de réalisation d'un fait générateur & obligation de cession des parts de la société à la valeur nominale en cas de retrait des fonds conseillés avec :

1/ Substitution LM Invest France

2/ Substitution toute autre personne désignée par LM Invest France

3/ Réduction de capital décidée par LM Invest France



La solution Investisseur Averti

Résultat



- ✓ Mettre fin à une évidente situation de conflit d'intérêt
Suppression du système de rétrocession, paiement *upfront* par le SPV

- ✓ Réduire les frais supportés par le Client
Réduction des frais de plus de 50%, performance mécaniquement plus élevée

- ✓ IA redonne du sens à l'investissement avec une approche d'investissement intelligente
Sélection de leaders français dans le monde assurant la souveraineté du pays

Conditions nécessaires

Société constituée & SPV *fundé*

Principe de CIF indépendant

Conditions suffisantes

Communication

IT

Averti!

Pilote Talk
animé par Hugues Le Maire
52'



La solution Investisseur Averti

Investisseur Averti : L'Emission



1. Concept

Hugues Le Maire devient l'animateur d'un **TALK** de découverte des personnes et du monde. Accompagné de son public, il reçoit un invité, une personnalité, un **talent "national"**, qu'il souhaite mettre en lumière sur son **plateau**.

Notre **mission** : parler du **"Monde"** et des idées lors d'un rendez-vous disruptif.

Pour ouvrir cette série, nous partons à la rencontre de **Luc Julia**, la sommité française de l'intelligence artificielle et l'un des concepteurs de l'assistant vocal Siri.

9. Pistes stratégie diffusion pilote

Pilote : Estimation de la qualité du contenu et du succès de la diffusion.
Définir KPI'S à définir : qualité, vues, cible touchée, inscription clients...

Objectif : Notoriété - 10K vues pilote

Diffusion : 360° RS - Investissement sponsorisé pour le pilote - Partenariat Média

Chaîne : Youtube, Instagram, Tiktok, Spotify

Timeline : Diffusion lundi soir puis format mensuel avec diffuseur media

2. Format

Format : Pilote

Durée : 52'

Diffuseur : Youtube / plateformes

Réseaux : Tiktok(30'), insta, spotify, linkedin,...

Cible : 30-60 ans, homme/femme, categorie socio-profesionelle superieure (investisseur averti)

Format "événementiel" par l'accueil de son public

NO GO

- Éviter la caricature vieille france, de droite ringarde.
- Transgression trop vintage (Ardisson)
- Podcast type generation do it yourself
- Emission corporate
- Contenu "bourgeois", élitiste

GO

- Un lieu populaire : le self service / restau d'entreprise
- Innover : Tech & interactif (decor, rubrique,...)
- Du fond : entre réflexion, intimité et humanité
- Une ambiance détendue - un ton libre
- Décoincer son interlocuteur

La solution Investisseur Averti

Résumé du dispositif complet NRP



4. Investissements

Les plus grandes sociétés françaises dans un véhicule robuste

La Valeur

Le Temps

Investissements

Philosophie et gestion du risque



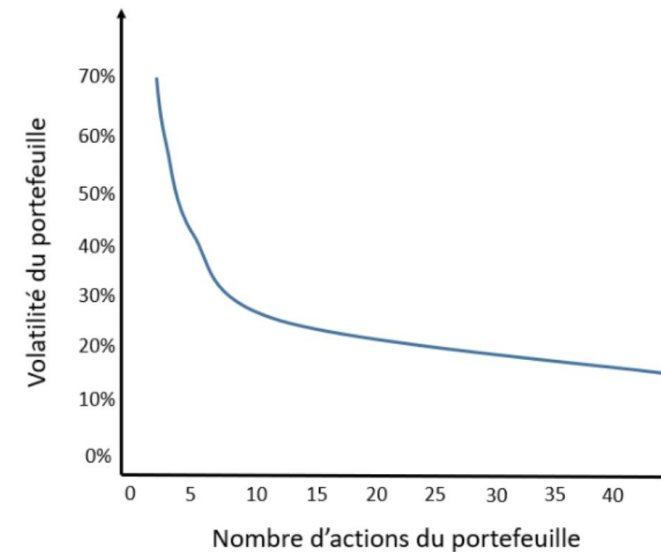
La vraie gestion du risque

- ✓ Ségrégation des actifs
- ✓ Pas de levier
- ✓ Gestion de la liquidité et adéquation entre Passif et Actifs du SPV
- ✓ Inutilité des mouvements excessifs

Ce qui n'est pas de la gestion du risque

- × La volatilité n'est pas une bonne mesure du risque
- × Les *stop loss* ne s'appliquent pas à la stratégie
- × L'effet de dispersion ne s'applique pas à plus de 20 positions

La détention de 20 valeurs en portefeuille permet de réduire la volatilité de 80%



Investissements

Stratégie : « Rendement » (75%) / « Capital Gain » (25%), souveraineté économique : 100%



Rendement – 75%

Approche thématique « *top tier* » Sur chaque grande thématique, choix du leader français

Très grosses capitalisations boursières, investisseurs institutionnels

Recherche rendement supérieur à 4,0%

1/ Profil Rendement élevé

Société	Mkt. Cap. Mds€	Dividende	Prix	Rdt.	Détach.	Paiement
TITRE A	12,5 €	4,10	60,00	6,83%	22/05/2023	Annuel
TITRE B	2,2 €	2,00	27,79	7,20%	10/05/2024	Trimestriel
TITRE C	71,2 €	3,90	62,00	6,29%	22/05/2023	Annuel
TITRE D	14,2 €	1,90	38,00	5,00%	30/04/2024	Annuel
TITRE E	40,0 €	1,05	13,00	8,08%	29/05/2024	Annuel
TITRE F	10,1 €	4,10	103,00	3,98%	20/05/2024	Annuel
TITRE G	37,5 €	1,43	15,00	9,53%	02/05/2024	Annuel
TITRE H	110,7 €	3,76	88,00	4,27%	13/05/2024	Annuel
TITRE I	151,2 €	2,96	63,00	4,70%	19/06/2024	Trimestriel
TITRE J	20,9 €	1,12	29,00	3,86%	08/05/2024	Annuel
Moyenne	47,0 €			5,97%		

Capital Gain – 25%

Appliquer aux investissements cotés en bourse une logique de *private equity*

Souvent des sociétés au capital familial, aux côtés d'entrepreneurs

Pas toujours de rendement via le dividende

2/ Profil plus risqué - Situations spéciales

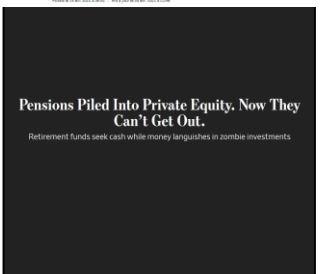
Société	Mkt. Cap. Mds€	Dividende	Prix	Rdt.	Détach.	Paiement
TITRE 1	20,7 €	0,25	24,00	1,04%	TBA	Annuel
TITRE 2	0,5 €	-	0,37	0,00%	N/A	N/A
TITRE 3	2,7 €	0,40	11,00	3,64%	TBA	Annuel
TITRE 4	3,9 €	-	16,00	0,00%	N/A	N/A
TITRE 5	1,5 €	2,00	34,00	5,88%	29/04/2024	Annuel
TITRE 6	2,7 €	-	10,00	0,00%	N/A	N/A
Moyenne	5,3 €			1,76%		



LesEchos

Les particuliers continuent d'affluer en Bourse

Le rebond d'intérêt des Français pour le boursage s'est confirmé en début d'année : 75000 particuliers ont fait leurs débuts sur les marchés entre janvier et mars. Au total, les investisseurs français ont effectué plus de 48 millions de transactions au premier trimestre, un chiffre record.



Investissements

Processus et Résultats – « Screening, Adapting, Delivering »



1. « Screening » – SBF 120, DY > 4%, ventes 5y CAGR > 5%

Selected Screening Criteria	Matches	
Security Universe	1676421	
51) :: Trading Status: Active	541125	⊗
52) :: Indices: SBF 120 Index	120	⊗
53) :: Dividend Indicated Yield - Net > 4	42	⊗
54) :: Sales 5Yr CAGR (BLOOMBERG L.P.) > 5	22	⊗

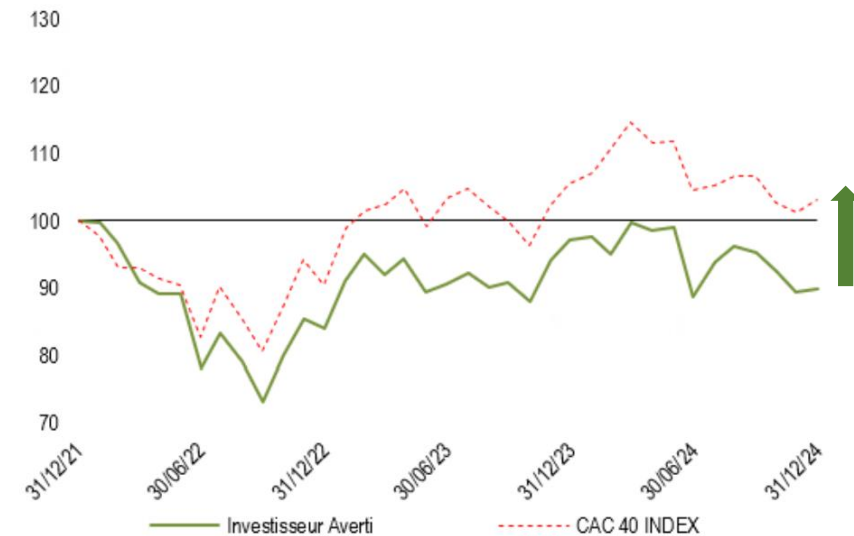
2. « Adapting » – Megatrends, Taux d'intérêt, valuation

Tracking error provenant de la poche « *capital gain* » des situations spéciales pouvant représenter jusqu'à 25% de l'allocation.

Adaptation et rebalancement de la poche principale de 75% pouvant également générer des écarts.

3. « Delivering »

Résultat sur 3 ans – +2,56% total return vs +1,05% CAC 40



Track record calculé avec approche totalement naïve, 12 valeurs à fort rendement et faible Beta, dans une période particulièrement défavorable. Même dans ce contexte, IA réalise la performance des marchés.

Statistics	From	31/12/2021	To	31/12/2024	# Data	36
per=cm	Monthly	12	Investisseur Averti	CAC 40 INDEX		
% Positive			50%	56%		
Best			9.37%	9.40%		
Worst			-12.31%	-8.44%		
Average			-0.17%	0.18%		
Total Performance			-10.16%	3.18%		
Annualised Performance (1)			-3.51%	1.05%		
Annualised Volatility (2)			17.38%	15.60%		
(1) / (2)			-0.20	0.07		
Beta			97.52%			
Correlation			87.53%			
R²			76.62%			
Sharpe Ratio	@ 0.00%		-0.20	0.07		
Skewness			-0.19	0.34		
Excess Kurtosis			-2.94	-3.37		

Investissements

Porosité croissante entre investissements cotés et *private equity*



Capitalisation boursière d'UBISOFT
5 ans, source Bloomberg



Annonce d'un possible retrait de la cote
04/10/24, Bloomberg News

Bloomberg

Live TV Markets Economics Industries Tech Politics Businessweek Opinion More

Video Games: New PlayStation 5 Pro Black Myth: Wukong Launch Shadow of the Erdtree Behind the Suicide Squad Flop Nint

Business Deals

Tencent, Guillemot Family Said to Consider Buyout of Ubisoft

- Deliberations come after fall in game developer's share price
- Tencent, Guillemot family hold minority stakes in French firm

The Ubisoft headquarters in Paris. Photographer: Nathan Laine/Bloomberg

By Vinicy Chan, Dong Cao, and Benoit Berthelot
4 octobre 2024 at 15:47 UTC+2

Les Echos, 09/10/24

LM Invest France, 28/02/24

A Paris, les retraits de cote se multiplient

2024 ne sera pas une année très active en termes d'IPO. A l'inverse, les offres publiques d'achat suivies de retrait de la cote sont nombreuses.

2023 a été une année noire à la Bourse de Paris en termes d'introductions en Bourse (IPO). 2024 sera moins catastrophique, mais elle ne sera pas très active non plus. Pourtant en janvier, de grosses opérations étaient programmées. Renault avait prévu d'introduire en Bourse Ampere, sa division dédiée à l'électrique ; Sodexo devait faire coter Pluxee, sa filiale de titres-restaurant. Et Sanofi, son entité de santé grand public, celle qui fabrique le Doliprane.

En octobre, le compte n'y est pas. Seules trois sociétés ont fait leurs premiers pas sur les marchés réglementés d'Euronext. L'éditeur de logiciels, Planisware, le spécialiste d'amplification, de détection et d'imagerie Exosens, et le spécialiste des titres-restaurant Pluxee. Et encore, Pluxee issu d'un spin-off de Sodexo n'a procédé à aucune levée de fonds. Renault a renoncé à son projet, affirmant détenir suffisamment de cash pour développer son activité. Sanofi a préféré vendre sa filiale à un fonds.

Believe, le cas le plus emblématique

En revanche, les sorties de cote sont nombreuses. « Il y a encore quelques années, je faisais 2 IPO pour 1 sortie de cote. Désormais, ce sont 2 IPO pour 5 sorties de cote », explique un avocat d'affaires. Depuis le début de

l'année, les offres publiques de rachat se multiplient. Elles sont suivies ou non, selon le cas d'un retrait de la cote.

« Le cas le plus emblématique, c'est Believe », indique un avocat d'affaires. En février, moins de trois ans après être entré en Bourse, le spécialiste de la musique numérique a annoncé vouloir la quitter. Un consortium composé de fonds de capital investissement ainsi que du PDG-fondateur a lancé une OPA à un prix très inférieur à celui de l'introduction en Bourse. « Il a fallu que les actionnaires s'émouvent de la situation pour que finalement les nouveaux actionnaires acceptent de ne pas retirer le titre de la cote », ajoute-t-il.

Depuis janvier, déjà, dix sociétés ont quitté la Bourse. Parmi elles, ESI Group, Technologie Creative Studios, Tipiak, Osmozis, ou Iteosoft. Elles étaient 14, sur la totalité de l'année 2023. « Il y a deux cas de figure », résume un avocat. « Soit, l'actionnaire-fondateur ne veut plus suivre les diktats de la Bourse. Il n'en voit que les contraintes : prix élevé,

10

SOCIÉTÉS ont quitté la Bourse depuis le mois de janvier.

transparence, et il décide de quitter la cote. Soit, ce sont des investisseurs ou des fonds de private equity qui profitent des prix intéressants pour racheter des sociétés et les retirer de la Bourse », explique-t-il.

Les retraits de cote devraient continuer. Une quinzaine d'entreprises font encore l'objet d'une offre publique d'achat et pourraient être radiées. Parmi elles, Neoen, Exclusive Networks, Media, Berkem. Mi-septembre, le groupe Bolloré a annoncé qu'il prévoyait de lancer une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur trois de ses filiales. Le conglomérat va proposer le rachat des titres de Compagnie du Cambodge, Financière Moncey et Société Industrielle et Financière de l'Artois, en cash ou en actions d'Universal Music. — **L. Boi.**

Le Listing Act : une réalité

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a adopté, mardi, l'acte législatif sur l'admission à la cote (Listing Act), des mesures qui rendront les marchés de capitaux de l'UE plus attractifs pour les entreprises et leur permettront, notamment pour les PME, d'être plus facilement cotées sur les places boursières européennes. Il s'agit de la dernière étape du processus décisionnel. Ces mesures seront publiées au « Journal officiel de l'UE » et entreront en vigueur 20 jours plus tard. Les Etats membres disposeront alors de dix-huit mois pour transposer cette directive.



Believe en bourse, un retrait pas anecdotique
Marchés financiers affaiblis, citoyens appauvris
LM Invest France – 28 février 2024

Mal emmanché depuis l'origine, l'aventure boursière de Believe prend fin. En soi ce n'est pas très grave. Le problème, c'est que la société technologique rejoint la longue cohorte des Free, Tarkett, Manutan, Rothschild&Co et autres Somfy, qui quittent la bourse. On les comprend : illiquidité et ventes à découvert, analyses bâclées et coût financier plaident en faveur d'un retrait. Or, des marchés financiers affaiblis, ce sont des citoyens appauvris.

Vision de long terme, attentes de court terme

Dès le mois de juillet 2021, LM Invest France publiait une note sur l'introduction en bourse de Believe qui n'avait pas fonctionné : « Précipitation pour réaliser l'opération avant qu'Universal ne s'introduise en bourse, montant de l'émission revu à la baisse et, enfin, ventes à découvert importantes supposées compte tenu de la faible liquidité du titre. Un an plus tard, Believe avait perdu 60% de sa valeur et ne s'en remettrait jamais, jusqu'à l'annonce récente de son retrait de la cote, avec une petite prime mais toujours 25% sous le cours d'introduction. Anecdote si Believe était un cas isolé. Symptomatique car la société Believe de Denis Ladegallerie rejoint la longue cohorte des retraits de la cote en à peine deux ans : Despartre (Somfy, 2023), Rothschild (Rothschild&Co, 2023), Guichard (Manutan, 2023), Niel (Free, 2021) ou encore Deconinck (Tarkett, 2021), toutes ces familles se sont retirées, avec un argument récurrent : une vision stratégique de long terme inconciliable avec les attentes boursières de court terme.

Tir aux pigeons d'octobre 2023 et projet illusoire de cotation en bourse de licornes

En 2018, LM Invest France écrivait que « faute de capitaux, les marchés boursiers français sont fragiles, voués à des mouvements spéculatifs aléatoires [...] une trop faible valorisation rend l'attaque spéculative à la baisse d'une société plus aisée. » En octobre 2023, quatre sociétés françaises ont vu leur valorisation s'effondrer et l'on sait pertinemment que ce sont les fonds spéculatifs qui ont été à la manœuvre.

Société	Date	Perf. Jour J	Oct. 23
Aliston	05/10/23	-38%	-44%
Plastic Omnium	28/10/23	-23%	-31%
Sanofi	27/10/23	-19%	-19%
Worldline	25/10/23	-59%	-53%

Sources Bloomberg, LMF

De telles mouvements ne devraient pas avoir lieu sur des marchés de capitaux suffisamment liquides et bien arbitrés. Ils minent la confiance des investisseurs. Dans une note publiée en décembre 2022 au sujet de la cotation souhaitée par le gouvernement de 10 licornes en bourse d'ici à 2025, LM Invest France détaillait les performances de certaines valeurs technologiques emblématiques françaises. La liste

¹ <https://lminvestfrance.com/2021/06/28/market-flash-believe-introduction-en-bourse-09-07-21/>
² <https://lminvestfrance.com/2023/01/03/market-flash-cotation-en-bourse-de-10-licornes-d-ici-a-2025-15-12-22/>

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siret 532 151 862 00010 R.C.S.PARIS S32 151 862 Code NAF 6430Z LI 969500V9M4GIG2RJS59
9, Rue Bayre – 75017 Paris – Tél. +33 (0) 6 07 27 23 55

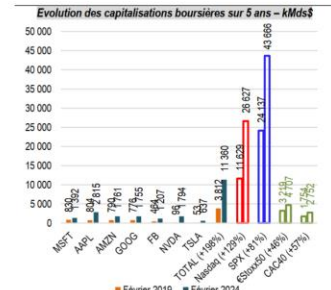
ci-dessous est mise à jour au 20/02/23. Ces baisses majeures, plus graduelles, sont, de même, le reflet d'une manque chronique de liquidité, de marchés qui ne fonctionnent pas bien. Dans ces conditions, il sera périlleux d'introduire d'autres sociétés en bourse.

Société	IPO	Secteur	Act. Ref.	%
CRITEO	11/13	Techno	-	-12%
BELIEVE	06/21	Musique	Ladegallerie	-24%
OVH	10/21	Techno	Klaba	-53%
DEEZER	07/22	Musique	Access Ind.	-78%
ARAMIS	06/21	Mobilité	Stellantis	-83%
ENERGISME	07/20	Techno	-	-95%
NAVYA	07/18	Mobilité	Valéo	-100%

Sources Bloomberg, LMF, valeurs arrêtées au 20/02/23

Europe / US, le grand écart

L'observation des profondeurs de marché entre les US et la France ainsi que leur évolution sur cinq ans n'est pas flatteuse. Nous partions en position relativement faible en 2019 : la capitalisation boursière de l'Eurostoxx50 ne représentait que 13% de celle du S&P500, 7% pour le CAC40. Depuis, l'Eurostoxx50 n'a cru que dans une proportion de -50% par rapport au S&P500 (+46% contre +81%) et de -35% par rapport au Nasdaq (+129%). Les poids relatifs par rapport au S&P500 ont ainsi baissé à 11% pour l'Eurostoxx50 et à 6% pour le CAC40. Enfin, s'agissant de la révolution en cours dans le domaine de l'IA, la hausse de +200% des « GAFAM » au sens large va être impossible à rattraper et il est plus que temps à présent de mettre en œuvre une stratégie différente dans ce domaine³.



Sources Bloomberg, LMF, données observées au 15/02/19 et 16/02/24

En second lieu, on notera que non seulement la capitalisation boursière de l'Eurostoxx50 ne représente que 11% de celle de l'indice S&P500, mais en proportion du PIB, les données révèlent des distorsions également fortes : les

³ <https://lminvestfrance.com/2023/09/19/market-flash-nayete-reelle-intelligence-artificielle-19-09-23/>

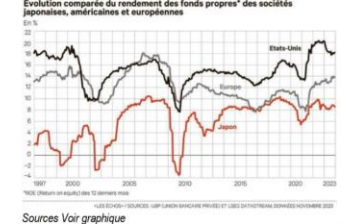
membre de **CNCF**
18004577
Orias
18004577

indices boursiers représentent -150% du PIB aux US contre seulement -30% en Europe et -100% en France. Troisième remarque enfin s'agissant du poids du secteur du luxe au sein de l'indice CAC40. Il représente environ 40%, les deux seuls valeurs LVHM et Hermès ayant à elles seules des pondérations respectives de l'ordre de 20% et 10%. La progression de l'indice beaucoup plus faible qu'entre-Atlantique a ainsi essentiellement reposé sur un unique secteur -dont le poids est passé de 10% en 2012 à 40% en 2024, et au-delà de ce secteur, sur quelques valeurs seulement. Pour le reste (banque, énergies, industrie) la situation est plus compliquée.

Marchés financiers affaiblis, citoyens appauvris

Quel est le problème de tout cela, en quoi les citoyens sont-ils lésés et quel est le mécanisme principal de transmission à l'économie réelle ? Le premier problème et mécanisme de transmission immédiat est que l'absence d'introductions en bourse en aval signifie l'absence de financement de l'innovation en avant. Autrement dit, pas « d'exit » en aval, pas de financement des startups innovantes en amont. Dans la course technologique que nous prétendons mener, notamment dans le domaine de l'IA, un tel état de fait est pénalisant et apparaît comme premier facteur restrictif évoqué par les investisseurs notamment anglo-saxons. Deuxième mécanisme de transmission, la détention du capital par les citoyens comme rempart contre l'inflation. Pas de détention du capital, pas de rempart. Le principe est le suivant : ce que citoyen paye d'une poche, l'actionnaire peut le récupérer de l'autre. Énergie, télécom, frais bancaires, grande distribution... dans tous les cas, l'actionnaire est gagnant, largement rémunéré par les dividendes. 1.600Mds\$ ont été versés dans le monde en 2022, dont 180Mds\$ pour la zone euro et 50Mds\$ pour la France.

Inflation 2022 : Hausse de 8% à 14% des marges Europe (+75%), rétribution de l'actionnaire avec des dividendes records



Sources Voir graphique

On observe dans le graphique ci-dessus ce que l'on pouvait aisément bododorer⁴. Au cours de l'épisode inflationniste de 2021 / 2022, les marges des entreprises ont explosé dans des proportions inédites car celles-ci ont augmenté leurs prix dans des proportions tout aussi inédites. Elles ont ensuite, en toute logique, rémunéré leurs actionnaires. Voilà deux arguments évidents quant à la nécessité d'avoir des marchés boursiers qui fonctionnent, avec une profondeur de marché suffisante, car le lien avec la situation financière des citoyens est bien direct.

⁴ <https://lminvestfrance.com/2023/03/07/contexte-de-marche-au-7-mars-2023>
⁵ <https://bigmedia.bpifrance.fr/news/fonds-lac-dargent-mubadala-et-bpifrance-renforcent-leur-partenariat>

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siret 532 151 862 00010 R.C.S.PARIS S32 151 862 Code NAF 6430Z LI 969500V9M4GIG2RJS59
9, Rue Bayre – 75017 Paris – Tél. +33 (0) 6 07 27 23 55

Quelles pistes de réflexion pour des marchés financiers européens et français plus solides ?

Elles sont de quatre ordres. D'une part, l'éducation dès le collège et la formation tout au long de la carrière, à l'économie en général et aux marchés financiers en particulier. Cette dernière piste est presque culturelle, et le pouvoir politique doit s'en emparer. A cet égard, on pourrait ajouter que l'Etat doit sans doute rationaliser ses moyens d'intervention, notamment au travers des fonds Lac d'argent. Pourquoi par ailleurs aller chercher 10Mds€ chez Mubadala⁵ quand ses propres citoyens détiennent 1.500Mds€ en fonds euros dans des contrats d'assurance vie, correspondant à environ 70% de leurs encours ? On pourrait préférer que les dividendes de TotalEnergies, de Sanofi ou de LVHM reviennent aux citoyens français...

La deuxième piste consiste en une évolution fiscale favorable au preneur de risque sur les marchés. Pourquoi des mécanismes d'exonération et d'adaptation d'assez court terme existent dans l'investissement privé -détention en titres de participations, Pacte Dutrel- et pas dans l'investissement boursier ? Pourquoi l'investisseur qui ne prend pas de risque dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie investi en fonds euros est moins taxé qu'un investisseur prenant des risques en acquérant des actions en direct sur les marchés ? Posons-nous ces questions de la fiscalité du capital.

La troisième piste, c'est de faire un (très) grand ménage dans le marché de la rétrocession. LM Invest France estime que 9Mds€ de commissions sont indument prélevées par les distributeurs de produits d'épargne, dans l'opacité la plus complète. Le marché de la gestion pour compte de tiers est ibéronné à la rétrocession. Il faut rendre cet argent au client final.

Quatrième piste de réflexion enfin, la redéfinition, urgente, des systèmes de normes, et de la réglementation dans son ensemble. Ces normes, insupportables et sans cesse changeantes, sont de plus en plus lourdes sur l'industrie de la gestion, tout particulièrement dans le domaine de l'ISR⁶. Elles sont largement inspirées du monde anglo-saxon, elles sont iniques et elles ont pour unique objectif l'affaiblissement de nos marchés.

Investissements

De la responsabilité d'investir sur les marchés cotés



Les Echos, 10/10/24

Les introductions en Bourse sont quasiment à l'arrêt en Europe

MARCHÉS

Au troisième trimestre, les fonds levés ont beaucoup chuté (558 millions) par rapport au deuxième trimestre (7,9 milliards d'euros), et même par rapport à l'an dernier (4,6 milliards).

Laurence Boisseau

Pour la deuxième fois en moins de quatre mois, Europastry a interrompu, mardi, son projet de cotation. La boulangerie espagnole aurait dû faire ses premiers pas en Bourse, ce jeudi. Pour expliquer son report, elle a invoqué « la situation géopolitique internationale qui provoque une profonde instabilité sur les marchés ». En juin dernier déjà, le groupe avait tenté l'aventure mais avait dû annuler son opération, en raison d'une hausse de la volatilité provoquée par les élections européennes.

Pour la Bourse de Madrid, qui a accueilli, cette année, la plus grosse

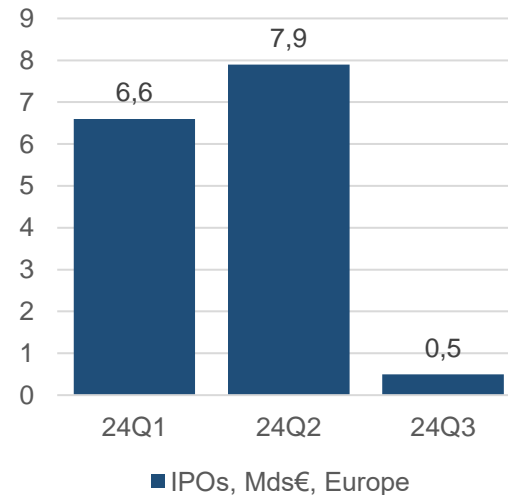
IPO en Europe, à savoir Puig (2,8 milliards d'euros de fonds levés) – le propriétaire de Jean Paul Gaultier –, c'est un sacré revers. Sur les marchés, les banquiers d'affaires rapportent que la famille fondatrice Gallès, originaire de Barcelone, espérait parvenir à une valorisation allant jusqu'à 1,5 milliard d'euros. Mais la constitution du livre d'ordres n'a pas été conforme aux attentes: le prix a été jugé trop élevé par les investisseurs. La société souhaitait lever jusqu'à 210 millions d'euros par augmentation de capital et céder pour 295 millions d'euros d'actions.

Europastry n'est pas la première société à renoncer cette année. Mi-juin, le fabricant italien de baskets Golden Goose a fait machine arrière tout comme le détaillant de mode espagnol Tendam. Pourtant, depuis janvier, le marché des introductions en Bourse semblait sortir de sa torpeur, après deux années désastreuses. Sur les neuf premiers mois, 94 sociétés ont fait leurs premiers pas en Bourse en Europe, levant 15,4 milliards d'euros. L'an dernier, elles étaient un peu plus nombreuses (107) mais avaient récolté 50% de moins. Outre Puig, le laboratoire Galderma Group et le

Données sur le 24M9

15Mds€ levés en Europe
+50% / 23M9
94 sociétés

Brutale chute sur le seul 24Q3, activité quasiment à l'arrêt.



Les Echos, 09/10/24

Forte augmentation des introductions en Bourse aux Etats-Unis

MARCHÉS Depuis janvier, aux Etats-Unis, les entreprises ont levé 31 milliards d'euros pour une première cotation, soit 68 % de plus que l'an dernier sur la même période. Parmi elles, la société de placement immobilier FrontView, le réseau social Reddit et un spécialiste de l'infrastructure pour l'intelligence artificielle Astera labs. Au total, 55 nouvelles émissions ont été réalisées au troisième trimestre, ce qui en fait le trimestre le plus actif de 2024. Mais les anticipations pour la fin de l'année sont plus pessimistes en raison des élections. // PAGE 26

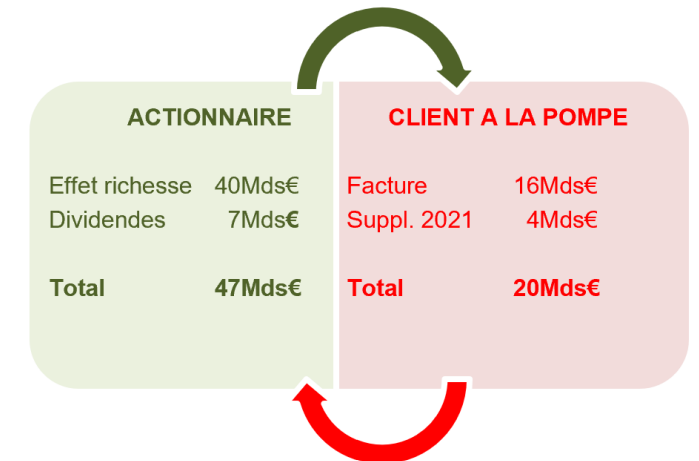
Note LM Invest France, 15/12/22

Poids des principaux indices / PIB – Chiffres arrondis

Pays	PIB 22Q2	Indice	Capi. 12/22	Capi. / PIB
France	2,5k Mds€	CAC40	2,2k Mds€	88%
ZE	11,6k Mds€	Eurostoxx 50	3,8k Mds€	33%
US	25,7 Mds\$	S&P500	34,5k Mds\$	134%

Sources INSEE, Fed. Reserve Saint-Louis, Bloomberg, LMIF, décembre 2022

Note LM Invest France, 15/02/22, calculs LM Invest France sur 12 mois



Sources rapports annuels, calculs LM Invest France

La French tech a du mal à relever le défi de la valorisation

Les Echos, 07/01/25 – Montants des opérations de sorties



Les Echos, 07/01/25 – « Où sont les IPO ? »

dollars. Ce type d'opération s'adresse à des start-up rentables ou en passe de l'être et limite donc le nombre de candidats au sein de la French Tech.

Où sont les IPO ?

Les IPO sont toujours quasi absentes. En 2024, Avolta en a recensé trois selon ses critères (voir méthodologie ci-contre) : le spécialiste de l'IA générative LightOn, Imeon Energy (autoconsommation solaire) et Fermentalg (microalgues). C'est autant qu'en 2023 et trois fois moins qu'en 2022 (9). « Tant qu'il n'y aura pas d'IPO, on ne pourra pas rendre l'argent aux investisseurs et créer un effet vertueux dans l'écosystème », se désole Arthur Porré. Depuis plus de deux ans, c'est le calme plat côté IPO, en Europe comme aux Etats-Unis. « On attendait Databricks, mais ça ne s'est pas fait », note le dirigeant. Ce spécialiste américain de la structu-

ration des données a levé en décembre dernier 10 milliards de dollars, principalement auprès de fonds de capital-risque.

Un exemple qui montre qu'il est possible de lever des montants significatifs tout en restant une entreprise privée. L'année passée, d'autres grosses start-up américaines comme Stripe ont réalisé des opérations de financement de plusieurs centaines de millions de dollars qui ont permis de faire sortir les investisseurs de la première heure et récompenser les salariés et ex-salariés qui ont des stock-options. « En général, elles arrivent à avoir de meilleures valorisations que si elles entraient en Bourse », fait remarquer Arthur Porré.

2025 ne devrait (toujours) pas être l'année des IPO, ni en Europe ni aux Etats-Unis. Mais l'écosystème français n'est pas à l'abri d'une surprise. Vestiaire Collective a indiqué son intention de devenir une société

cotée l'année prochaine. Selon « Challenges », Doctolib et Qonto se préparaient aussi pour cette année. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'objectif de 10 licornes françaises en Bourse d'ici à 2025 – annoncé fin 2022 par Jean-Noël Barrot (alors ministre délégué chargé de la Transition numérique) – ne sera pas atteint. ■

Contact

LM Invest France – hlm@lmfrance.com – Tel. 06.07.27.23.55



Digitalisation parcours client
Expert digitalisation épargne CIF
XXXXXXXX (1)

IT & Legal
Suivi digitalisation & Legal
O. BAILLON (1), S. DOURDIN (1)

Délégation parcours client
Supervision de la digitalisation
Tbd (1)

Communication
Promotion
VOCATION FILMS (2)



Porteur du projet – Hugues Le Maire (1)

Il a créé la société **LM Invest France** en 2011 et l'a transformée en CIF (immatriculation ORIAS) en 2018 en poursuivant un objectif : appliquer aux actifs cotés une démarche de private equity, en se faisant rémunérer par honoraires et en demeurant totalement indépendant. Investisseur Averti est la suite logique et *scalable* de cette démarche.

Hugues Le Maire a plus de 20 ans d'expérience dans la gestion d'actifs cotés. Il est diplômé du DESS 222 Gestion d'Actifs de l'Université Paris IX Dauphine. Il a exercé différents postes d'investissements, au sein du fonds ERAAM (2003 à 2005), puis au sein de la banque Rothschild (Rothschild & Cie Gestion), de 2005 à 2008, sur le desk hedge funds et produits dérivés avec Stanislas Bernard et Pierre de Croisset. Il a cofondé Diamant Bleu Gestion en 2009, puis Diamant Bleu Canada, Inc. en 2013, qu'il a présidé de 2013 à 2016. Les activités Diamant Bleu ont été cédées en 2018.

Comité consultatif d'experts

Louis Albert



Antoine Lencou-Barème



Domitille Méheut



Marie de Raimès



Cette présentation est strictement confidentielle et exclusivement réservée à l'attention de son destinataire. Une attention particulière a été portée quant à la nature claire, exacte et non trompeuse des informations fournies dans le présent document. Toutes les performances, résultats, chiffres divers présentés dans ce document, ainsi que l'ensemble des informations qu'il contient sont de source interne ou spécifiée, et sont susceptibles de comprendre des erreurs, des omissions et des approximations. Les résultats qui peuvent être présentés ne constituent par ailleurs aucunement une indication sur la performance future d'un placement financier.

Elle ne peut être transmise à quiconque, que ce soit en totalité ou même en partie. Elle est par ailleurs réservée à des individus ou des entreprises ayant une certaine expertise dans le domaine de la finance, avertis et connaisseurs des risques inhérents aux investissements financiers sur les marchés de capitaux.

Les données chiffrées, commentaires et analyses présentés reflètent le sentiment de LM INVEST FRANCE sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. La valeur de tout placement peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Il appartient à chaque investisseur de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des risques, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés en la matière.

LM INVEST FRANCE est une société immatriculée en tant que CIF auprès de l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 18004577. Membre de la CNCIF, association agréée par l'AMF. Ce document est la propriété de LM INVEST FRANCE. Toute utilisation de ce document non conforme à sa destination, toute diffusion totale ou partielle à des tiers est interdite, sauf accord exprès de LM INVEST FRANCE. La responsabilité de LM INVEST FRANCE, de ses filiales ou de ses préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation, d'une diffusion totale ou partielle de ce document non conforme à sa destination. Toute reproduction totale ou partielle de ce document, des logos, des marques ou de tout élément figurant sur ce document est interdite sans autorisation préalable de LM INVEST FRANCE. De même, tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction partielle ou totale est interdit sans son consentement. La responsabilité de LM INVEST FRANCE, de ses filiales ou de ses préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation de ce document non conforme à sa destination.